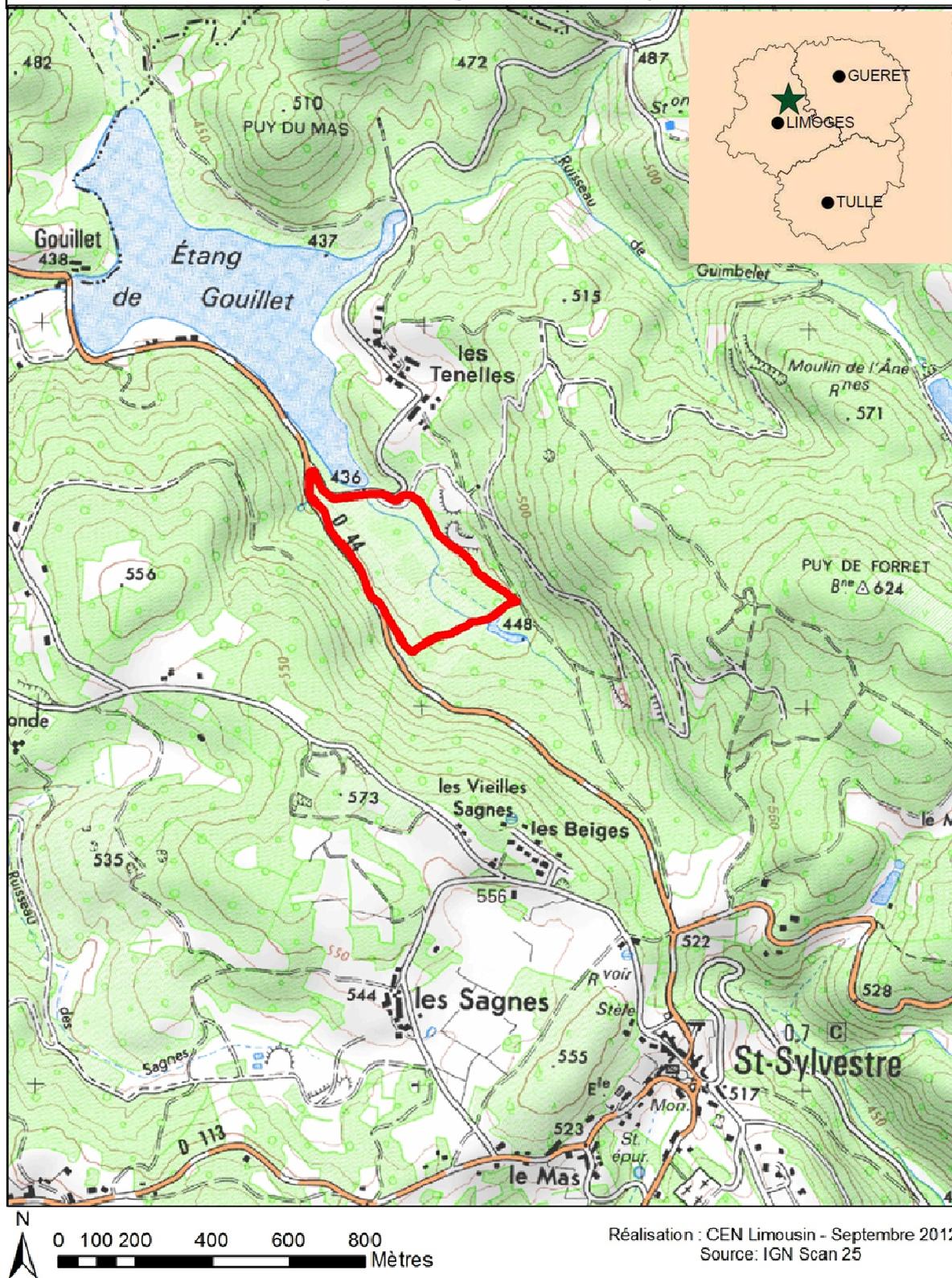


# Section A:

## Diagnostic du site

# Carte 1: Localisation de la tourbière de l'étang de Gouillet - Saint-Sylvestre, 87



# I- Informations générales

---

## 1. Localisation

### Coordonnées administratives

Département : **Haute Vienne (87)**  
Commune : **Saint-Sylvestre**

### Coordonnées géographiques

Latitude : 45.994° N  
Longitude : 1.38° E  
Altitude : 379m – 651m  
Altitude du site : 440m

Le fond tourbeux de Gouillet se trouve au cœur des Monts d'Ambazac, sur la commune de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). Il se situe en amont de la retenue d'eau potable nommée « Etang de Gouillet » et du hameau portant le même nom, le long de la départementale D44 reliant le bourg de Saint-Sylvestre à Razès.

Gouillet est un hameau de quelques maisons dont le nom dériverait de gouille ; flaque d'eau, mare, boue.

## 2. Limite du périmètre d'étude et superficie

La surface totale du périmètre d'étude est d'un peu plus de 16,5 hectares. Il prend en compte l'ensemble du fond tourbeux (environ 7,5 ha) et son proche bassin versant.

## 3. Approche foncière

La plupart des parcelles du périmètre d'étude appartient à la société AREVA, dont l'essentiel du fond tourbeux, ainsi que du versant Est de l'alvéole.

Le tableau ci-dessous présente les propriétaires des parcelles concernées par le périmètre d'étude.

Section	Numéro de parcelle	Lieu-dit	Surface	Propriétaire
A	127	Les Baiges	0 ha 33 a 60 ca	AREVA
	128	Les Baiges	0 ha 52 a 30ca	AREVA
	129	Les Baiges	0 ha 35 a 80 ca	AREVA
	130	Les Grands prés des Tenelles	0 ha 45a 00ca	GRANDCOIN Richard
	131	Les Grands prés des Tenelles	0 ha 21a 80ca	GRANDCOIN Richard
	132	Les Grands prés des Tenelles	0ha 22a 60ca	Indivision HOFMAN - MA-BEIX
	133	Les Grands prés des Tenelles	0ha 07a 00ca	QUIMCAMPOIX Annie
	134	Les Grands prés des Tenelles	0ha 25a 40ca	QUIMCAMPOIX Annie
	135	Les Grands prés des Tenelles	0ha 37a 90ca	QUIMCAMPOIX Annie
	136	Les Grands prés des Tenelles	0ha 22a 00ca	AREVA
	137	Les Grands prés des Tenelles	0ha 25a 40ca	QUIMCAMPOIX Annie
	138	Les Grands prés des Tenelles	0ha 11a 40ca	AUDEVARD René
	139	Les Grands prés des Tenelles	1ha 04a 10ca	AREVA
	140	Les Grands prés des Tenelles	0ha 54a 00ca	AREVA
	141	Les Grands prés des Tenelles	0ha 25a 96ca	Indivision HOFMAN - MA-BEIX
	142	Les Grands prés des Tenelles	1ha 59a 70ca	AREVA
	143	Les Grands prés des Tenelles	0ha 70a 30ca	AREVA
	144	Les Grands prés des Tenelles	1ha 52a 90ca	AREVA
	145	Les Grands prés des Tenelles	0ha 30a 60ca	AREVA
	146	Les Grands prés des Tenelles	0ha 80 00ca	AREVA
	147	Les Grands prés des Tenelles	0ha 32a 20ca	AREVA
148	Les Grands prés des Tenelles	1ha 58a 10ca	AREVA	
156	Les Grands prés des Tenelles	0ha 22a 15ca	DECROSSAS Germaine	
842	Les Grands prés des Tenelles	0ha 62a 60ca	AREVA	

Tableau 1: récapitulatif des parcelles et propriétaires sur le territoire d'étude

## 4. Gestion du site

Dans le cadre de mesures compensatoires aux travaux effectués à l'amont de l'étang de la Crouzille, la société AREVA a fait appel au CEN Limousin pour l'élaboration et la rédaction d'une notice de gestion sur la tourbière en amont de la retenue d'eau potable de Gouillet.

Une convention d'assistance technique a été signée entre la société AREVA et le CEN Limousin le 22 décembre 2011, pour une durée de 5 ans (cf. Annexe III). Le CEN Limousin proposera chaque année à la société AREVA un programme de travail comprenant des propositions de suivis, d'études complémentaires, ou de travaux d'entretien et de restauration qu'il pourra réaliser ou faire réaliser par des prestataires.

## 5. Cadre socio-économique général

La commune de Saint-Sylvestre s'étend sur 31.90km<sup>2</sup> et accueille 866 habitants. C'est une commune moyennement peuplée mais qui a vu sa population croître depuis quelques années. Cette commune fait partie de la communauté de communes des Monts d'Ambazac et Val de Taurion.

## 6. Inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel.

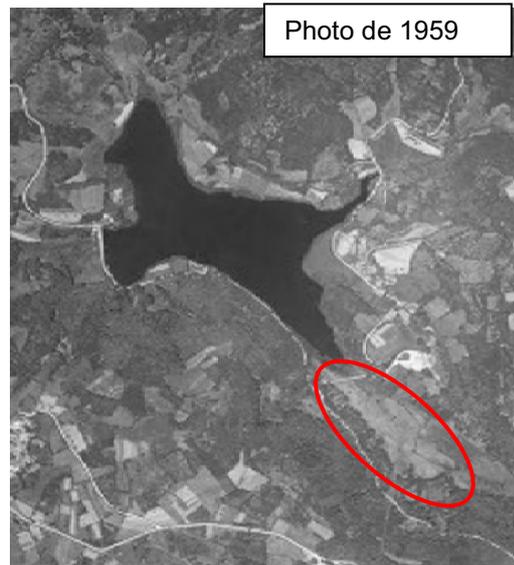
Le site a été inventorié dans l'inventaire ZNIEFF, et appartient à la ZNIEFF de type I, N° 30 (n° spn : 740000667): Monts d'Ambazac : Etang de Gouillet de 75 ha (Annexe I).

Cette ZNIEFF de type I fait partie de l'ensemble concerné par la ZNIEFF de type II, N°24 (n° spn 740006188): Monts d'Ambazac et Vallée de la Couze de 11 262 ha (Annexe II).

Le site a tout d'abord été recensé dans la « synthèse des connaissances, inventaire, cartographie et proposition de gestion » Claire Malric, 2005, CREN Limousin.

La tourbière est mise en évidence lors d'une première cartographie en 2007. (« Etude écologique de trois étangs des Monts d'Ambazac » Anne Goudour Limoges Métropole, 2007). Une cartographie des groupements végétaux a ainsi été réalisée cette année là.

La tourbière de Gouillet a aussi été inventoriée dans le cadre d'un recensement des milieux tourbeux de la commune de Saint-Sylvestre (« Recensement de milieux tourbeux commune de Saint Sylvestre » Emilie Lepeytre CRENL, 2010).



Photographies historiques de la tourbière  
de l'étang de Gouillet

(Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>)

## 7. Evolution historique de l'occupation des sols et des activités anthropiques

L'étang de Gouillet est une des trois retenues d'eau qui alimentent la ville de Limoges en eau potable, dont deux se trouvent sur la commune de Saint-Sylvestre (La Crouzille et Gouillet). La troisième se situe sur la commune de Saint-Léger-la-Montagne (Retenue du Mazeaud).

### Historique du bassin versant

L'étang de Gouillet est un ouvrage très ancien, construit par les moines de Grandmont probablement au XIII<sup>ème</sup> siècle et utilisé alors pour la pisciculture. Celui-ci, par sa position dans le paysage constitue un véritable verrou au sein de l'alvéole. L'étang est donc le résultat de la rétention des eaux des petits affluents circulant sur le bassin versant.

En 1926, l'étang (et la retenue de la Crouzille) est rétrocédé à la ville de Limoges afin de constituer un réservoir d'eau potable pour l'agglomération de Limoges.

### Historique du périmètre d'étude

Les photos aériennes (<http://geoportail.gouv.fr>) datant de 1949 à aujourd'hui retracent succinctement l'évolution de l'occupation des sols sur le site.

La photo de 1949 atteste d'une activité agricole marquée sur le site et sur le bassin versant. Une partie conséquente du paysage est constituée de zones ouvertes, zones agricoles de fauche ou de pâture. Le fond tourbeux de l'étang de Gouillet fait lui aussi l'objet d'un pâturage. On observe ainsi que ce dernier est ouvert, seul le versant Ouest de l'alvéole est en forêt.

La photo de 1959 affiche déjà un contraste moins marqué. En effet, les zones agricoles, ou cultivées sur la photo précédente semblent abandonnées et se boisent petit à petit. Dans le fond tourbeux également, une zone (versant Ouest) semble se recoloniser ponctuellement par des ligneux. En 1964, le paysage se ferme de plus en plus, même si l'essentiel du fond tourbeux semble encore exploité.

Les photos de 2000 et 2005 attestent de la déprise agricole, entamée quelques décennies auparavant, et que l'on voit se dessiner dans les successions des photos. Le fond tourbeux est quasi-entièrement colonisé par les ligneux, une partie encore en amont est plantée, d'Epicéas de Sitka (ton vert foncé). Le paysage du fond tourbeux et de son bassin versant est aujourd'hui très boisé. Ces formations indiquent le caractère dynamique de la zone tourbeuse; élément très important à prendre en compte dans les propositions d'actions.

De plus, les noms des lieux-dits renseignent fréquemment sur l'utilisation ou le type de milieu au moment de la dénomination. Ainsi, les ribières, appellation fréquente dans les Monts d'Ambazac, désigne des prés humides à très humides des fonds de vallée.

Le lieu-dit du site se nomme « Les grands prés des Tenelles ». Ce toponyme donne une indication sur l'ancienne occupation des sols du site. Le mot « pré » renseigne ainsi sur l'utilisation agricole du site, certainement pour le pâturage.

Historiquement, on note aussi la présence de mines d'exploitation d'Uranium sur les Monts d'Ambazac. Sur la commune de Saint-Sylvestre, la COGEMA a ouvert de nombreuses mines, où les travaux miniers ont commencé en 1948, aujourd'hui désaffectées. L'exploitation des gisements s'est opérée jusqu'en 1995, d'abord par des mines souterraines puis par des mines à ciel ouvert. Depuis les sites d'exploitations ont subi une remise en état, conformément à la loi de 1976, concernant les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Sur le bassin versant de l'étang de Gouillet, cinq mines ont été ouvertes, dont trois souterraines et deux souterraines et à ciel ouvert. Une mine souterraine et à ciel ouvert se situe sur le versant Est de la tourbière étudiée.

## II- Environnement et patrimoine naturel du site

---

### 1. Climat

Les Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud constituent un massif isolé dans le prolongement du Massif central. Celui-ci est soumis à un climat océanique (principalement), à influence montagnarde, du fait de son altitude. Soumis également aux perturbations atlantiques, le territoire connaît des précipitations abondantes. Cependant, du fait de l'altitude, le territoire est caractérisé par des températures fraîches et une humidité marquée. Les gelées sont nombreuses et les brouillards fréquents. Sur la période 1999 – 2005, les précipitations sont en moyenne de 1400 mm/an. En Limousin, elles s'étalent de 800 à 1600 mm/an.

Sur cette même période, les températures moyennes ne dépassent pas 18,6°C.

### 2. Géologie/ Pédologie

Le site étudié, comme l'essentiel de la montagne Limousine est caractérisé par un substrat de roches magmatiques et métamorphiques acides, les roches granitiques dominent. Les Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud (prolongement Ouest du Massif Central) sont caractérisés par un substrat constitué de granites alcalins à muscovite (mica blanc) ou à deux micas. L'érosion de ces granites a formé des alvéoles.

Les sols des Monts d'Ambazac sont essentiellement des sols bruns acides, très humifères et plus ou moins profonds.

Les précipitations assez importantes, de nombreuses sources et le substrat imperméable notamment, provoquent un excès d'eau qui, par déficit d'oxygène ralentit la décomposition de la matière organique. Dans les alvéoles, les sols organiques et toujours engorgés forment des sols tourbeux, fréquemment rencontrés dans les dépressions et fonds de vallée.

Dans le cadre de l'élaboration de cette notice de gestion, des sondages à la tarière ont été réalisés sur le site, suivant des transects Sud Ouest – Nord Est (cf. carte de localisation des transects).

Ces quelques sondages montrent un aperçu du fonctionnement hydrologique de la tourbière. En outre, ces sondages ont mis en évidence des sols de graviers à faible profondeur. Ces colluvions issues très certainement du ruissellement attestent d'une ancienne perturbation aux environs du site.

Ces sondages montrent une épaisseur de tourbe ou la partie humifère du sol peu profonde en général. Une couche de graviers, plus ou moins importante est toujours présente. On retrouve parfois sous cette couche, des argiles issues du colluvionnement.

La tourbière à buissons nains ou la prairie à Molinie, se développent sur un sol moins profond, où la nappe affleure à environ 30cm. La présence de Molinie et de Callune atteste d'une zone plus sèche sur le site.

Certains sondages décrivent une couche de graviers importante, parfois une couche sableuse. Les graviers de ces sondages sont arrondis, soit polis, caractéristiques du lit des ruisseaux. Il peut s'agir là de l'ancien lit (lit originel du ruisseau) ou de son espace de divagation.

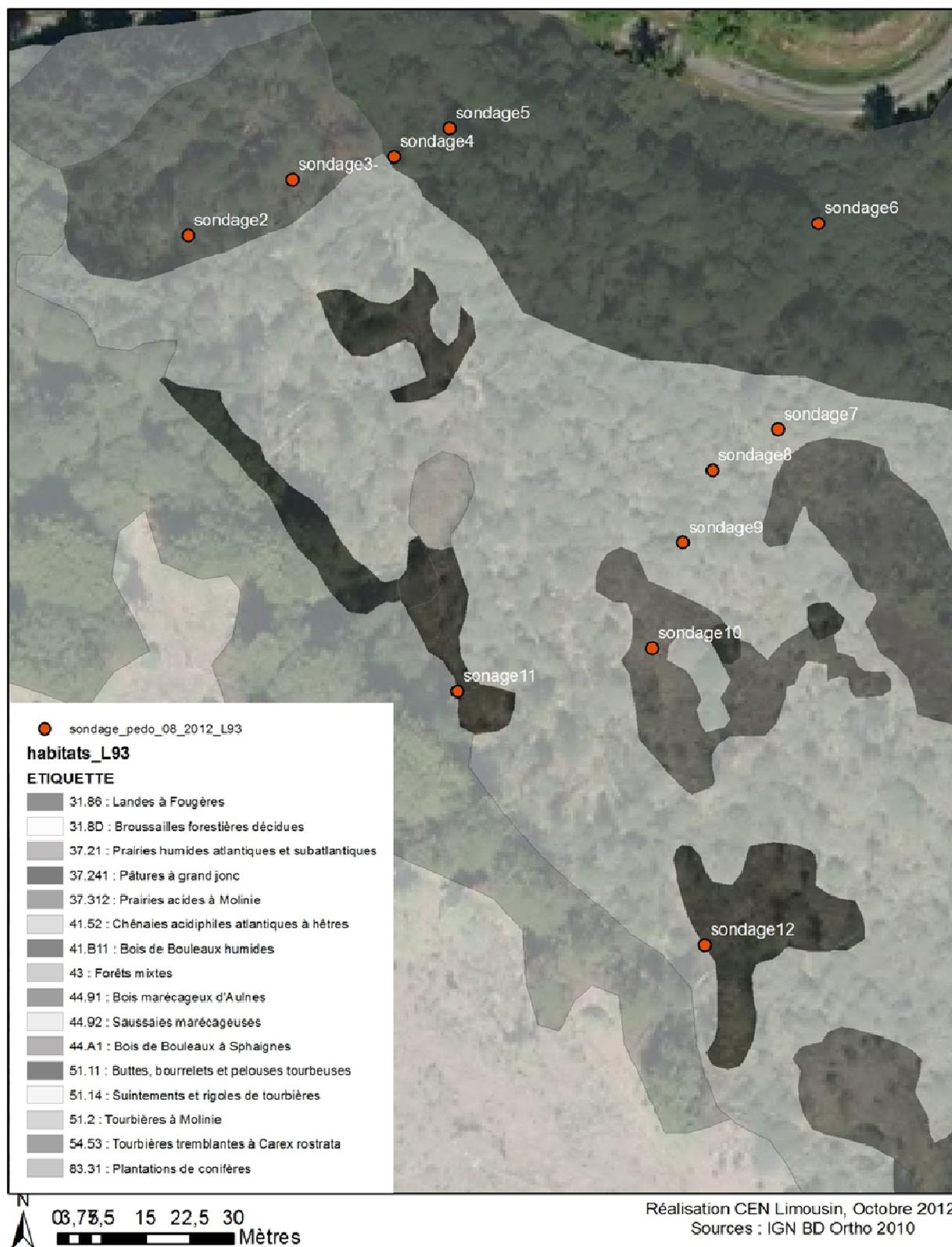
Une partie formant une bande contre le versant Ouest de la tourbière contient une couche organique plus importante, donc moins drainée qu'au pied de l'autre versant. La nappe est moins fluctuante contre ce versant du site.

Enfin, la présence de Bourdaine sur plusieurs sondages atteste d'un sol engorgé mais pas suffisamment permanent pour permettre l'accumulation de tourbe de façon importante. Ce sont des conditions méso-hygrophiles, dans lesquelles se développe l'espèce.

Ces sondages donnent un premier aperçu des sols du site, mais il reste nécessaire pour bien comprendre sur quels sols évoluent et comment évoluent les milieux, de procéder à des carottages par transect sur la tourbière.

## Carte 2 :

### Localisation des sondages réalisés - Tourbière de l'étang de Gouillet

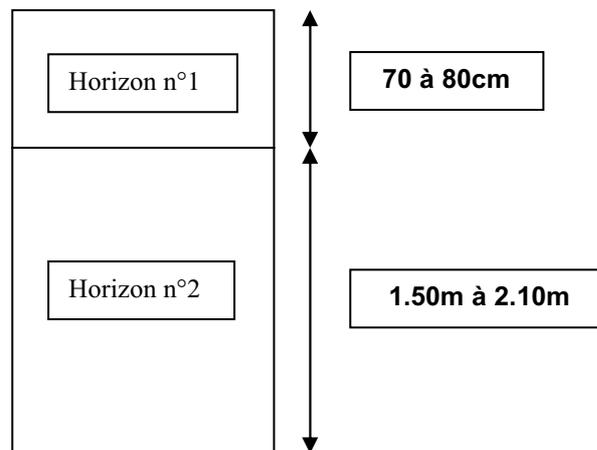


N° sondage	Formation végétale	Profondeur de la partie humifère	Type de sol	Commentaires
2	Bois de Bois de Bouleaux à Sphaignes	0.70 m	Très organique ; beaucoup de minéraux ; couche d'argiles	Sol majoritairement engorgé mais pas en permanence : tache d'oxydation. Conditions mésophylophiles
3	Bois de Bouleaux à Sphaignes	0.75 m	Assez organique	Partie humifère, puis couche de graviers puis arène/ Très peu de colluvions
4	Sous couvert d'Aulnes et de Bourdaine	0.80 m	Assez organique	Colluvions graveleux. Niveau de la nappe dans la tourbe dépendant de celui des colluvions. Niveau de la nappe influencé par celui de l'étang.
5	Sous couvert de Bourdaine ; petite zone ouverte dans Aulnaie	0.60 m	Assez organique	Epaisse couche de colluvions
6	Aulnaie	0.60 m	Sol tourbeux et graveleux	Première couche organique, puis couche de colluvions épaisse probablement du ruisseau car graviers arrondis. Dépôts argilo-limoneux, puis sableux. Espace de divagation du ruisseau ? très bonne circulation de l'eau. Nappe affleurant à 25cm.
7	Zone à <i>Calluna vulgaris</i> , lisière de Saulaie	0.20 m	Sablo-graveleux	Sol riche en matière minérale. Nappe affleurant à 30cm.
8	Prairie acide à Molinie	0.25 m	Texture fibrique	Nappe affleurant à 30cm.
9	Zone ouverte de buttes de Sphaignes dans Saulaie	0.55 m	Fibrique	Nappe quasi en surface
10	Buttes de Sphaignes dans tremblant à <i>Carex rostrata</i>	0.55 m	Fibrique	Colluvions très compactés à 1 m 20 de profondeur. Tourbe peu décomposée, puis couche argilo-limoneuse et sables
11	Tremblant à <i>Carex rostrata</i>	0.85 m	Plutôt fibrique mais apports minéraux fins. Très décomposés	Sous la couche de tourbe beaucoup de colluvions et argiles.
12	Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses et cariçaie tourbeuse	1.90 m	Fibrique	Nappe affleurante. A 80cm une couche d'argiles. Zone plus organique donc moins drainé.

Tableau 2 : sondages pédologiques et leurs caractéristiques

Le schéma ci-dessous, illustre le profil pédologique type de la tourbière de l'étang de Gouillet, selon les quelques sondages réalisés lors des prospections.

**Profil pédologique :**



**Horizon n°1 :** Dans les milieux tourbeux, il s'agit de tourbe fibrique, où l'on retrouve les racines de Polytrics et les sphaignes. Dans les autres milieux, la partie humifère contient beaucoup de matière organique, foncée, d'une texture plutôt limono-sableuse.

**Horizon n°2 :** Cette couche est souvent assez épaisse, et d'une texture, sablo- graveleuse à graveleuse. Elle prend place sur l'ensemble des sondages allant de quelques centimètres, à plusieurs dizaines.

### 3. Bassin versant et masse d'eau

La tourbière de Gouillet se situe sur le bassin versant de la Gartempe, dont la rivière portant le même nom est un affluent de la Creuse, sur le bassin hydrographique Loire Bretagne.

L'étang de Gouillet a une superficie en eau de 27.1 hectare et draine un bassin versant de 790 hectares. En sortie de l'étang de Gouillet, le ruisseau qui naît ici s'appelle le Ritord, s'écoulant jusqu'à Saint-Pardoux, donc se jette indirectement dans la Couze.

La Couze est un des principaux affluents de la Gartempe.

### 4. Eau

Sur le site, le ruisseau principal a certainement été recalibré. En effet, aujourd'hui, il s'écoule sur la partie Est (sens d'écoulement des eaux) de la tourbière. Celui-ci s'écoule le long d'un axe quasi-rectiligne du Nord au Sud de la tourbière. Par endroit, on peut deviner encore un réseau de rigoles et levades qui drainaient auparavant la tourbière. Aujourd'hui, faute d'entretien, celles-ci s'effacent.

## 5. Habitats naturels et espèces

### 1. Etat des connaissances et données disponibles

Peu d'inventaires ont été effectués jusqu'à maintenant sur le site. Cependant, quelques données sont disponibles. Les prospections de terrain réalisées pour cette notice de gestion viennent compléter ces données.

L'étang de Gouillet étant géré par la ville de Limoges, une cartographie initiale de la végétation sur les trois étangs réservoirs d'eau potable des Monts d'Ambazac a été réalisée en 2007. ETUDE ECOLOGIQUE DE TROIS ETANGS DES MONTS D'AMBAZAC, Anne Goudour, 2007.

La liste des espèces animales s'appuie aussi sur la fiche ZNIEFF ; étang de Gouillet. Des prospections ont aussi été réalisées ponctuellement par Karim Guerbaa, les données sont disponibles dans la base de données du Conservatoire.

Dans le cadre d'un stage sur le recensement des zones humides de la commune de Saint-Sylvestre, certaines données ont été collectées sur le site. Recensement de milieux tourbeux – commune de Saint-Sylvestre, 2010, Emilie Lepeyre.

Lors de l'élaboration de cette notice de gestion, afin de répondre aux inventaires des milieux, des prélèvements de Sphaignes ont été effectués. Ceux-ci ont été envoyés pour identification au Conservatoire Botanique National du Massif Central (annexe V).

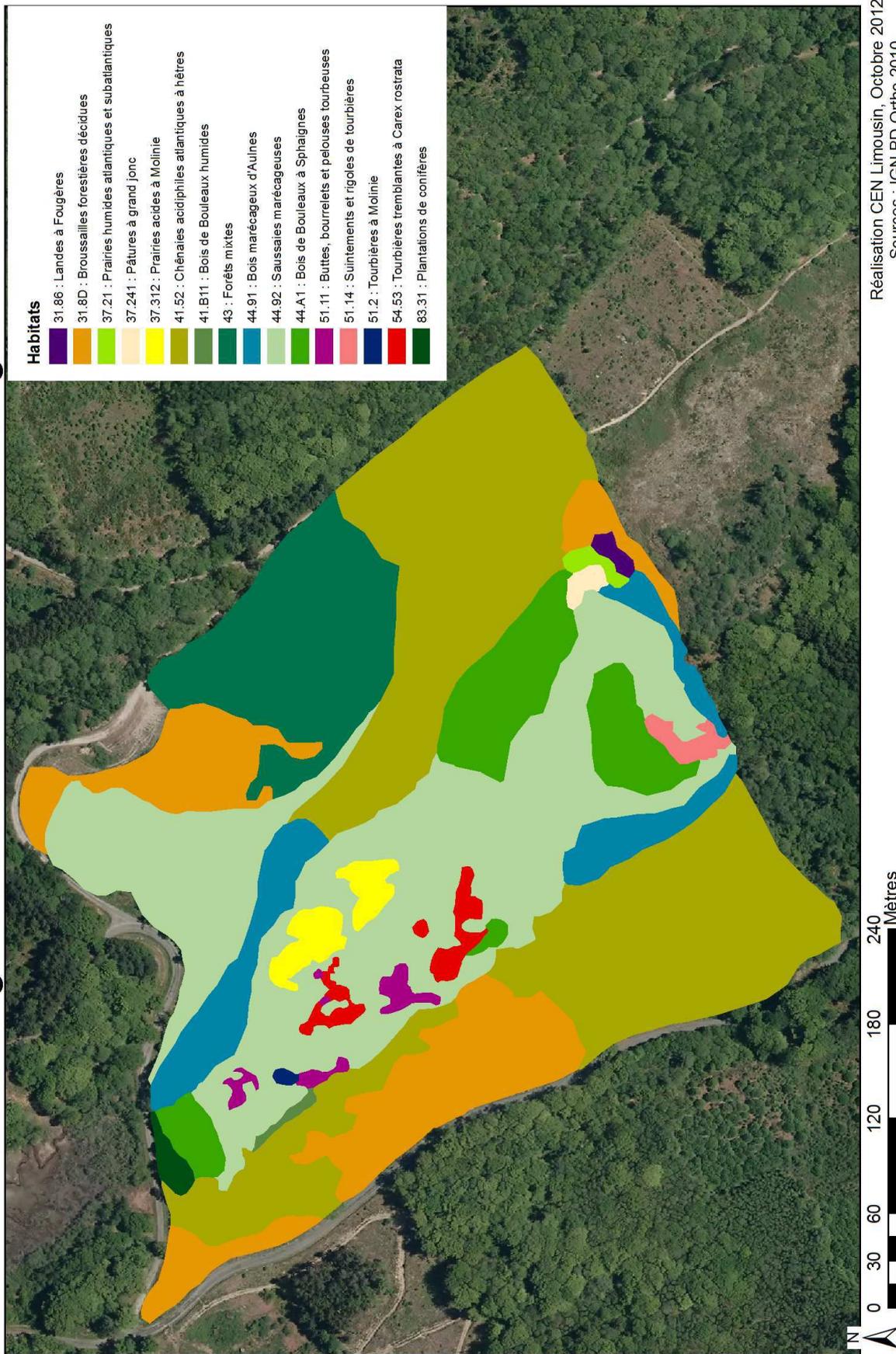
### 2. Description

Dans le cadre de l'élaboration de la présente notice de gestion, de nouvelles prospections de terrain ont été réalisées. Des modifications ont été apportées, dues à l'évolution de la végétation ou en raison de perturbations sur le bassin versant.

Pour réaliser la cartographie des habitats, nous avons utilisé les photos aériennes de l'Institut Géographique National 2010 (BD-Ortho). Les prospections de terrain ont permis d'identifier les unités de végétation à partir d'une typologie établie par le CEN Limousin. Pour répondre de la façon la plus précise possible à la localisation des habitats, les relevés de végétation ont été géo-référencés.

Carte 3 :

# Carte de végétation de la tourbière de l'étang de Gouillet



Réalisation CEN Limousin, Octobre 2012  
Sources : IGN BD Ortho 2010

## a) Habitats naturels

### 31.86 Landes à Fougères

Surface observée : 0.37 ha

Ce sont des zones colonisées par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Elles prennent place sur des sols secs à mésophiles, sur des landes sèches ou tourbeuses.

Sur le site, la Fougère aigle domine, et étouffe petit à petit les autres espèces commençant à former une couche épaisse de litière.

### 31.8D Broussailles forestières décidues

Surface observée : 1.99 ha

Cet habitat correspond aux premiers stades de régénération spontanée de forêts.

Sur le site, il s'agit d'anciennes coupes forestières effectuées après 2007, où de jeunes individus d'essences forestières se développent. Nous les observons sur le versant gauche (sens d'écoulements des eaux) de la tourbière le long de la Départementale 44.

### 37.21 Prairies humides atlantiques à subatlantiques

Surface observée : 0.04 ha

Cortège observé :

*Silene flos-cuculi*

*Myosotis scorpioides*

*Lotus pedunculatus*

*Juncus effusus*

*Juncus acutiflorus*

*Ranunculus repens*

*Holcus lanatus*

Il s'agit de prairies mésotrophes à eutrophes. Sur le site, elle se cantonne au Nord Est de la tourbière sur une zone restreinte et dégradée. Elle se rapproche de l'habitat 37.22, par l'abondance du Jonc acutiflore.

### 37.241 Pâturage à Grands Joncs

Surface observée : 0.04 ha

Surface

Il s'agit de prairies humides dominées par *Juncus effusus*. Sur le site, cet habitat est très localisé et se trouve dans le prolongement de la prairie humide eutrophe. Bien qu'actuellement abandonnée, la présence quasi-monospécifique du Jonc diffus traduit certainement un ancien pâturage assez intensif.

### 37.312 Prairie acide à Molinie

Surface observée : 0.56 ha

Cortège floristique observé :

*Juncus acutiflorus*    *Juncus effusus*    *Wahlebergia hederacea*    *Epilobium palustre*  
*Lotus pedunculatus*    *Galium palustre*    *Hydrocotyle vulgaris*    *Molinia caerulea*  
*Scutellaria minor*

Cette formation est, sur le site, dominée par la Molinie bleue qui produit une litière importante et inhibe la croissance d'autres espèces.

Sur le site, cet habitat est assez localisé et se retrouve au pied du versant Est de la tourbière. La présence importante de la Molinie est certainement due à un assèchement partiel (recalibrage du cours d'eau) qui a conduit à un développement important de l'espèce.

On note aussi la présence en abondance de *Juncus acutiflorus*, de *Walhenbergia hederacea* et d'*Hydrocotyle vulgaris*, sur des zones plus engorgées, espèces de prairies à *Jonc acutiflore* riches en espèces de bas marais acides.

La partie humifère du sol de cet habitat est environ de 25cm. Cette couche humifère, bien qu'ayant une texture assez fibrique, n'est pas vraiment tourbeuse. La nappe affleure à environ 30cm.

### 41.52 Chênaies acidiphiles atlantiques à Hêtres

Surface observée : 5.1 ha

Cortège floristique observé :

*Fagus sylvatica*    *Quercus robur*    *Ilex aquifolium*    *Pteridium aquilinum*  
*Deschampsia flexuosa*    *Holcus mollis*

Cet habitat prend place sur les versants de la tourbière. Cet habitat est ici dominé par *Quercus robur* et *Fagus sylvatica*. La consultation du cadastre Napoléonien indique déjà la présence d'espèces forestières mais de façon plus réduite sur les versants. Les photos aériennes des années 1950, témoignent également d'un boisement des versants plus épars.

En strate arbustive, sur le site, on retrouve *Ilex aquifolium*, *Betula pendula* par endroit, et *Frangula dodonei*.

L'ensemble des espèces observées permet de rattacher les boisements du site aux hêtraies chênaies atlantiques à houx.

Par endroits, on retrouve des boisements se rapprochant plutôt des Hêtraies atlantiques. Il s'agit là de boisements un peu plus anciens.

### 41.B11 Bois de Bouleaux humides

Surface observée : 0.03 ha

Cet habitat se trouve sur le bas des versants de la tourbière. *Betula pendula* se développe sur des sols hydromorphes, accompagné en strate herbacée de *Molinia caerulea* et *Athyrium filix-femina*.

## 43 Forêts mixtes

Surface observée : 1.53 ha

Ce sont des forêts d'essences caducifoliées et d'espèces résineuses plantées. Sur le site, ce sont des plantations plutôt restreintes.

### 44.A1 Bois de Bouleaux à Sphaignes

Surface observée : 1.04 ha

Cortège floristique observé :

<i>Betula pendula</i>	<i>Molinia caerulea</i>	<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Juncus effusus</i>
<i>Carex rostrata</i>	<i>Polytrichum commune</i>	<i>Sphagnum fallax</i>	<i>Sphagnum palustre</i>

Cet habitat est présent en plusieurs tâches dans le site. *Betula pendula* est accompagné de *Salix acuminata* en strate arbustive, fréquemment *Carex rostrata* en strate herbacée, parfois dense. Au sol, les Sphaignes et Polytrics (*Polytrichum commune*) forment un épais tapis, parfois en bombements. On note aussi la présence ponctuelle de *Frangula dodonei*, à la strate arbustive, et de *Erica tetralix* et *Juncus acutiflorus* (surtout en bordure) en strate herbacée.

Cet habitat succède généralement à des stades de tourbières hautes actives ou (comme c'est certainement le cas ici) à des prairies acides à Molinie.

Il s'agit sur le site de peuplements jeunes, qui se sont développés après l'arrêt de l'exploitation agricole. Ces peuplements sont en pleine dynamique d'installation.

Sur le site, il y a entre 70 et 90cm de tourbe. La tourbe est plutôt fibrique, on observe notamment les racines de Polytrics et les Sphaignes. Le sol est donc engorgé, mais temporairement, comme l'atteste la présence ponctuelle de la Bourdaine.

### 44.91 Bois marécageux d'Aulnes

Surface observée : 1.27 ha

Cortège floristique observé :

<i>Alnus glutinosae</i>	<i>Frangula dodonei</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Carex paniculata</i>
<i>Galium palustre</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Scutellaria minor</i>	<i>Angelica sylvestris</i>
<i>Equisetum fluviatile</i>		<i>Sibthorpia europaea</i>	

Cet habitat est largement dominé par *Alnus glutinosa*, accompagné parfois de *Betula pendula*, ponctuellement.

La strate arbustive est fréquemment composée de *Frangula dodonei* et de *Salix acuminata*, parfois en fourrés. La strate herbacée sur le site est constituée de *Lysimachia vulgaris*, *Galium palustre*, *Scirpus sylvaticus* et *Equisetum fluviatile*, et voit notamment la présence d'une espèce protégée : *Sibthorpia europaea*. Par endroits, se développent des tapis de Sphaignes assez denses. Sur le site les Aulnaies marécageuses prennent place au bas des versants de la tourbières, sur de faibles pentes, notamment aux abords du cours d'eau qui longe le versant Est.

La partie humifère du sol est comprise entre 60 et 80cm de profondeur. Cette partie est plutôt organique, avec des couches de colluvions, graviers et limons en dessous, une texture sablo-graveleuse. Il s'agit peut être de l'ancien lit du ruisseau ou de son espace de divagation. L'eau circule bien dans cet habitat.

## 44.92 Saussaies marécageuses

Surface observée : 4.26 ha

Cortège floristique observé :

*Salix acuminata*      *Frangula dodonei*      *Carex rostrata*      *Sphagnum fallax*

Ce boisement, très présent sur la tourbière, présente un aspect dense et fourni. Il est accompagné ponctuellement de *Betula pendula*, et parfois de *Frangula dodonei*, dans des zones moins denses. Les Sphaignes forment un épais tapis, sur lequel se développe *Carex rostrata*. Sur le site, cet habitat est le plus représenté. Il forme notamment de denses fourrés le long du ruisseau qui s'écoule dans la tourbière.

## 51.11 Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses

Surface observée : 0.07 ha

Cortège floristique observé :

*Erica tetralix*      *Calluna vulgaris*      *Carex rostrata*      *Carex echinata*      *Carex nigra*      *Vaccinium myrtilus*      *Sphagnum magellanicum*      *Sphagnum capillifolium*      *Sphagnum fallax*

Cette formation est présente par tâches sur le site, en mosaïque avec les autres habitats tourbeux, et recouvre différents faciès. Les bombements de Sphaignes rouges (CB : 51.111) sont présents ponctuellement, on retrouve dans cet habitat, *Erica tetralix* et *Calluna vulgaris*. Ils jouxtent d'autres faciès de tourbières hautes actives et les tremblants à *Carex rostrata*. On note aussi la présence de bombements de Polytrics par endroits.

Ce complexe est aussi formé de buttes à buissons nains (CB : 51.113), dominés par *Calluna vulgaris* et *Erica tetralix* de façon plus dispersée. Cet habitat est présent sur des surfaces restreintes, formant des tâches dans la mosaïque des faciès.

Ce complexe d'habitats est ponctuellement piqueté de jeunes bourdaines (*Frangula dodonei*), de *Betula pendula*, et parfois de *Salix acuminata*.

En terme de dynamique, cet habitat succède aux tremblants à *Carex rostrata*, encore présents sur le site, et dont l'espèce caractéristique se retrouve encore ici au stade de tourbière haute active.

La profondeur de tourbe suivant la localisation de l'habitat oscille entre 0.55 et 1.90m. Le sol est de type fibrique, est majoritairement engorgé, la nappe affleure en surface du sol.

## 51.14 Suintements et rigoles de tourbières

Surface observée : 0.08 ha

Cortège floristique observé :

*Narthecium ossifragum*      *Molinia caerulea*      *Carex rostrata*      *Sphagnum palustre*

Ces habitats suivent les lignes d'écoulement à la périphérie de la tourbière. Sur le site, cet habitat est caractérisé par des colonies de Narthécies ossifragées (51.141). Ponctuellement, il présente la végétation des tourbières de transition avec la présence de *Carex rostrata*, et tapis de Sphaignes. Cependant, il s'agit d'un faciès dégradé, en effet, la Molinie est très présente, et colonise l'essentiel de cet habitat, sous forme de touradons.

## 51.2 Tourbière à Molinie

Surface observée : 0.01 ha

Cortège floristique observé :

*Molinia caerulea*      *Erica tetralix*      *Calluna vulgaris*      *Pteridium aquilinum*

Sur le site, cet habitat est assez localisé. L'un se trouve, dans une zone plus asséchée, où colonise la Fougère aigle par endroit. L'assèchement graduel de la zone, avait permis l'installation d'espèces de lande tourbeuse, *Calluna vulgaris*, *Erica tetralix*, et *Molinia caerulea*. Mais un assèchement plus important a certainement favorisé la croissance de cette dernière au détriment des autres espèces. En effet, sur cette partie, les Sphaignes sont moins présentes.

L'autre se trouve en amont de la tourbière. C'est une zone où se développe quasi-exclusivement la Molinie. Le recouvrement des Sphaignes est moins important, et les Molinies forment ici des touradons. Cependant, on note une particularité sur cet habitat, il est en imbrication avec la tourbière à Narthécies (CB : 51.141) *Narthecium ossifragum*, qui se développe en peuplement dense à cet endroit. Cet habitat fait partie des tourbières hautes à peu près naturelles. Le stade de tourbière à Molinie est en fait un faciès dégradé des tourbières hautes actives.

Paradoxalement, les Nathécies traduisent une circulation d'eau en surface, alors que le faciès à Molinie, décrit plutôt un assèchement de la tourbière.

## 54.53 : Tourbières tremblantes à *Carex rostrata*

Surface observée : 0.17 ha

Cortège floristique observé :

*Carex rostrata*      *Epilobium palustre*      *Viola palustris*      *Juncus acutiflorus*      *Erica tetralix*      *Menyanthes trifoliata*  
*Sphagnum palustre*      *Sphagnum flexuosum*      *Sphagnum fallax*

Cet habitat est un habitat pionnier assez présent sur le site.

Il est caractérisé par un recouvrement des Sphaignes quasi-continu, proche de 100%, dominé en strate herbacée par *Carex rostrata*. La présence dans de nombreux relevés de *Juncus acutiflorus* laisse à penser que cet habitat dérive d'un bas marais à Jonc acutiflore.

Ponctuellement, se développent des radeaux à *Menyanthes trifoliata*, certainement du fait certainement de la présence d'une zone plus engorgée.

Cet habitat évolue dans notre cas, soit en tourbière haute active, soit directement en fourré de Saules ou Boulaie.

Cet habitat est installé sur un sol tourbeux d'environ 0.85cm. La texture de cette couche est fibrique, mais on retrouve souvent entre deux couches de tourbe, une couche plus ou moins épaisse de graviers, dus aux colluvionnements.

### 83.31 Plantation de Conifères

Surface observée : 0.07 ha

Sur le périmètre d'étude, les plantations de résineux demeurent restreintes. Une plantation d'Épicéas de Sitka est localisée le long de la route menant au village des Tenelles.

Le tableau ci-dessous met en relation quelques habitats référencés selon CORINE Biotope et les alliances des relevés effectués par Anne Goudour, 2007.

<b>Habitats CORINE Biotopes</b>	<b>Alliances des relevés phytocologiques A. Goudour, 2007</b>
<b>37.312</b> : Prairies acides à Molinie	<i>Juncion acutiflori dégradé</i> <i>Caro-verticillati- Molinetum caeruleae</i>
<b>44.91</b> : Aulnaie marécageuse	Sphagno Alnion glutinosae
<b>44.A1</b> : Bois de Bouleaux à Sphaignes	Sphagno Alnion glutinosae
<b>44.92</b> : Saussaies marécageuses	Oligotrophes : <i>Sphagno Alnion glutinosae</i> Sur sol minéral : <i>Frangula-alni-Salicetum cinereae</i>
<b>41.52</b> : Chânaies acidiphiles atlantiques à Hêtres	<i>Vaccinio-Quercetum</i>
<b>54.53</b> : Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i>	<i>Sphagno – caricetum - rostratae</i>

Tableau 3: mise en relation des habitats selon la typologie CORINE Biotopes et les groupements végétaux, A. GOUDOUR, 2007

⇒ Evaluation de la valeur patrimoniale des habitats naturels

Le tableau ci-contre présente les habitats décrits précédemment, leur surface, les facteurs limitant, leur état de conservation, leur valeur patrimoniale ainsi que leur priorité de conservation.

Un certain nombre des habitats du site est concerné par la Directive européenne « Habitats – Faune – Flore ». La valeur patrimoniale de ces habitats est définie par leur inscription à l'annexe I de la Directive.

L'évaluation de la valeur patrimoniale de ces habitats est définie par les classes de valeur suivantes :

A = forte valeur,	B = valeur moyenne	C = faible valeur
-------------------	--------------------	-------------------

Leur description est fournie dans les Cahiers d'Habitats. Ceux-ci permettent de reconnaître les habitats concernés, dits d'intérêt communautaire, et ainsi de définir leur état et priorité de conservation.

Selon chaque critère indicatif, nous pouvons utiliser les classes d'état de conservation suivantes :

☺ : Bon état (proche de l'état de référence)

☹ : Altéré (écart faible) à dégradé (écart important)

☹ : Menacé (tendance négative en cours ou prévisible)

Ces deux classements (valeur patrimoniale et état de conservation) permettent de définir la priorité de conservation de ces habitats pour les années à venir, classée comme suit :

\*\*\* : haute priorité

\*\* : priorité moyenne à haute

\* : priorité faible à moyenne

L'abandon agricole du site a permis le développement d'un boisement sur celui-ci. Le drainage moins important du fait de l'effacement des rigoles a abouti à un engorgement plus important et plus constant de la zone humide. C'est suite à ces modifications hydrologiques que les tremblants à *Carex rostrata* notamment ont pu se développer.

La présence de bois mort encore sur pied, et d'espèces moins hygrophiles dans certaines zones tels que le Chêne pédonculé attestent bien de ces changements d'engorgement. Sur le site, par endroit, on note la présence de Bouleaux morts sur pied. Cette espèce, qui se développe aussi dans les zones humides, souffre certainement dans quelques zones, d'un engorgement trop important aujourd'hui. D'autre part, sur la zone Est de la tourbière, se sont développés des Chênes pédonculés. Ceux-ci souffrent aujourd'hui d'un engorgement trop important pour continuer à croître. La présence de ces espèces souligne les modifications hydrologiques du site. Les arbres s'étant développés dans un contexte moins engorgés qu'aujourd'hui.

Sur la partie Est de la tourbière, s'écoule un ruisseau. Celui-ci a été recalibré, puisqu'il s'écoule de façon rectiligne de part et d'autre de la zone humide. Le recalibrage de ce cours d'eau a eu une influence directe sur les milieux environnants. Ainsi, une zone connexe au cours d'eau et aux prairies acides à Molinie, a été plus asséchée par le recalibrage du cours d'eau. S'est développée une zone à *Calluna vulgaris*. Cette zone plus sèche, a permis le développement de l'espèce.

Natura 2000/ Cahiers d'Habitats			CORINE Biotope			Surface			Facteur limitant	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Priorité de conservation
Habitats élémentaires			Libellé			ha	%	Fond humide				
Code	Statut	Code	Libellé	Code CB	Libellé							
6410	IC	6410-6	Prés humides et bas marais acidiphiles atlantiques	37.312	Prairies acides à Molinie	0,5	6,95	3,1	Dynamique végétale Régime hydrique	☹️	A	***
9120	IC	9120	Hêtraies acidiphiles à Houx	41.52	Chênaies acidiphiles atlantiques à Hêtre	5,1		31	Sylviculture	☺️	A	***
91DO	IC	91DO	Tourbières boisées	44.A1	Bois de Bouleaux à Sphaignes	1	13,9	6,3	Régime hydrique	☺️	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.11	Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses	0,1	1,34	0,6	Dynamique végétale Régime hydrique	☹️	A	***
7110	PR	7110-1	Végétation des tourbières hautes actives	51.14	Suintements et rigoles de tourbières	0,1	1,07	0,5	Dynamique végétale Régime hydrique	☹️	A	***
7120	IC	7120-1	Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptibles de restauration	52.2	Tourbière à Molinie	0	0,14	0,1	Dynamique végétale Régime hydrique	☹️	A	***
7140	IC	7140-1	Tourbières de transition et tramblants	54.57	Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i>	0,1	2,27	1	Dynamique végétale Régime hydrique	☹️	A	***

Natura 2000/ Cahiers d'Habitats		CORINE Biotope		Surface		Facteur limitant	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Priorité de conservation
Habitats gé-	Habitats élémentai-	Code CB	Libellé	ha	%				
Code Statut	Code	Libellé			Fond humide	Site			
			Landes à Fougères	0,4		2,2		C	*
			Broussailles forestières décidues	2		12		C	*
			Prairies humides atlantiques à subatlantiques	0		0,2	Dynamique végétale ☹️	B	**
			Pâtures à grands Jongs	0		0,2	Dynamique <i>Juncus effusus</i> ☹️	C	*
			Bois de Broussailles humides	0	0,4	0,2	Régime hydrique ☹️	B	**
			Forêts mixtes	1,5		9,2	Sylviculture ☺️	B	*
			Bois marécageux d'Aulnes	1,3	16,98	7,6	Régime hydrique ☹️	B	**
			Saussaies marécageuses	4,3	56,95	26	Régime hydrique ☺️	B	*
			Plantation de conifères	0,1		0,4	Sylviculture	C	

Tableau 4: Evaluation synthétique de la valeur patrimoniale des habitats naturels

## b) Espèces animales et végétales

### FLORE

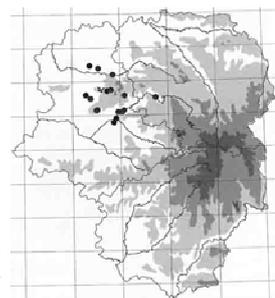
Les différentes sources et prospections de terrain font état de plus de 50 espèces présentes sur le site (annexe IV et V).

Parmi elles, deux espèces ont un statut de protection. D'autres, ne bénéficient pas de statut de protection particulier mais représentent un intérêt pour le site, car en limite d'aire de répartition ou peu commune dans les Monts d'Ambazac (Plante et végétation en Limousin, Atlas de la flore vasculaire, CRENL). Elles sont présentées ci-après.

#### ***Sibthorpia europaea* / Sibthorpe d'europe**



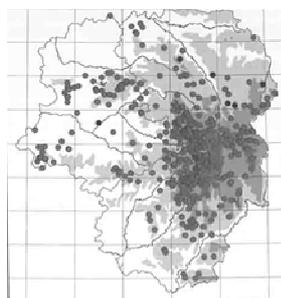
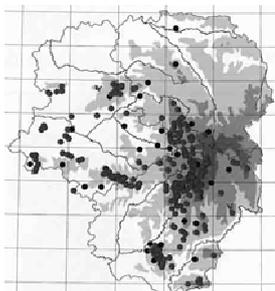
Espèce se développant dans les milieux humides et ombragés. L'espèce est considérée comme très rare dans la région, elle se cantonne aux Monts d'Ambazac. Sur le site la station se trouve sous l'Aulnaie marécageuse. Il s'agit d'une station d'environ 10m<sup>2</sup>. L'espèce bénéficie d'une protection régionale. Elle a été en 2007 et 2012 sur le site.



#### ***Narthecium ossifragum* / Narthécie ossifrage**

Cette espèce, présente sur le site est une espèce déterminante des ZNIEFF. Elle se développe dans les tourbières atlantiques et forme des populations denses. Bien que commune dans les Monts d'Ambazac, elle est plus localisée dans le reste de la région, considérée assez commune à localisée.

Sur le site, une station de Narthécie ossifrage est présente, à l'amont de la tourbière, en peuplement dense.

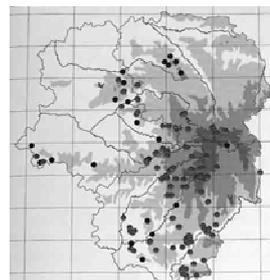


#### ***Menyanthes trifoliata* / Ményanthe trifolié ou Trèfle d'eau**

L'espèce est considérée commune en Limousin, mais plus rare dans les Monts d'Ambazac. Sur le site, il est présent sur plusieurs stations, de taille restreinte, en contact avec les tremblants à *Carex rostrata*.

#### ***Oreopteris limbosperma* / Fougère des montagnes**

L'espèce a été contactée en 2009 par Karim Guerbaa. L'espèce est protégée en Creuse et en Haute-Vienne. Elle est présente sur les reliefs de la région, se cantonnant en Haute-Vienne dans les Monts d'Ambazac, de Chalûs et la partie orientale du département.



Les données disponibles sur la faune sont issues de prospection de terrain ponctuelles (annexe VI).

## OISEAUX

L'étang de Gouillet a fait l'objet de nombreuses prospections, notamment par la SEPOL. Sur la tourbière, la pression d'observation est moindre. Cependant, ces diverses observations constituent une base dans la liste des oiseaux susceptibles d'être observés sur le site ou à proximité immédiate. Les espèces retenues ici sont donc des espèces vues ou entendues sur ou à proximité du site, et pour lesquelles le site constitue un habitat favorable. Environ 24 espèces sont déjà connues sur le site.

Nom vernaculaire	Nom latin	DO	Statut légal	LR	Statut sur le site
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	X	P	Su	A déterminer
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)		P	Vu	A déterminer
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758		Ch	Ra	A déterminer
Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758		P	Vu	A déterminer
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766		P	Ra	A déterminer
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i> , 1827		P	Vu	A déterminer
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	X	P	Ra	A déterminer
Pic vert	<i>Picus viridis</i> Lannaeus, 1758		P	Su	A déterminer
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)		P	De	A déterminer
Rouge queue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)		P	Su	A déterminer

Tableau 5: Récapitulatif des espèces d'oiseaux patrimoniales connues sur le site

**DO** : Inscription à l'annexe I de la Directive Oiseaux

**Statut légal** :

P : Protégé

Ch : Chassable

**LR : Liste Rouge Régionale des espèces nicheuses (SEPOL, 2000)**

Vu : Vulnérable

Ra : Rare

De : En déclin

Su : A surveiller

### Alouette lulu

L'espèce a été contactée sur le site. Les milieux ouverts lui sont plus favorables. Son statut sur le site est à déterminer.

### Autour des palombes

L'espèce a été vue en parade au dessus du site. Sur le site, et autour de nombreuses zones sont propices à l'édification d'une aire. Son statut est à déterminer sur le site.

### Bécasse des bois

La présence de boisements mixtes autour du site et de petits boisements dans le fond tourbeux semble propice à la nidification de l'espèce. Son statut sur le site est à définir.

### Bec-croisé des sapins

Son statut sur le site n'est pour le moment pas connu. Cependant, la présence de plantations de résineux et les boisements mixtes sur et autour du site, favorisent la présence de l'espèce.

### Bruant fou

L'espèce aime les versants ensoleillés, et rocailleux. Il est contacté sur le site, mais son statut reste à définir.

### Mésange boréale

Les Boulaies humides et tourbeuses sont favorables à la nidification de l'espèce. Sur le site, son statut n'est pas connu, mais l'espèce est présente.

### Pic noir

L'espèce affectionne particulièrement les hêtraies, ou les forêts de grands feuillus, nécessaires à son mode de nidification et d'alimentation. Sur le site, les versants boisés de feuillus lui sont favorables.

### Pic vert

L'espèce est régulièrement entendue sur les versants du site. Les boisements plutôt clairs sont favorables au développement de l'espèce.

### Pipit des arbres

L'espèce est présente sur le site. Elle a besoin de zones plutôt ouvertes pour se nourrir, de bocages et d'arbres pour ses postes de parade.

### Rouge-queue à front blanc

Le statut de l'espèce n'est pas encore connu sur le site. Bien que souvent contactée dans les Monts d'Ambazac, l'espèce connaît une forte régression en Europe.

Les observations de mammifères sur le site sont faibles. Sur le site, 5 espèces ont pu être identifiées, par observation directe, crottes ou traces. Parmi elles, certaines sont chassables ou classées nuisibles.

## MAMMIFERES

Une espèce est protégée et est à souligner : le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), espèce classée vulnérable dans la liste rouge mondiale des espèces menacées, et Quasi-menacé dans la liste de France. En Limousin, le Campagnol amphibie ne semble pas en danger, contrairement à d'autres régions de France où l'espèce connaît une forte régression. Sur le site, de nombreuses coulées et reliefs de repas ont été observés sur le fond tourbeux.

## REPTILES ET AMPHIBIENS

Aucun inventaire sur les reptiles et amphibiens n'a encore été mené sur le site.

Lors des prospections de terrain 2012, le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*) a été observé à plusieurs reprises. L'espèce est protégée, relativement commune en Limousin, et très fréquente au dessus de 500 m d'altitude.

Il vit dans les zones humides, landes, prairies tourbeuses, ou forêts claires et humides. Les prospections de terrain ont aussi permis de révéler la présence du Crapaud commun (*Bufo bufo*), espèce protégée en France et inscrite « à surveiller » par la liste rouge nationale.

## LEPIDOPTERES ET ODONATES

⇒ Lépidoptères

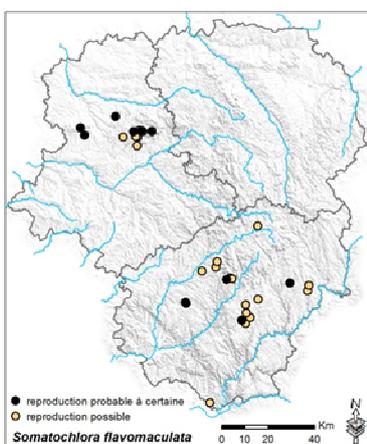
Plusieurs espèces de papillons ont été recensées sur le site. Parmi elles, *Heteropterus morpheus*, le Miroir. Espèce typique des landes et tourbières. Même s'il n'est pas en danger en Limousin, ses populations subissent une régression dans plusieurs autres régions de France.

⇒ Odonates

Observations de terrain du 17/06/2010 – Karim Guerbaa du 02/07/2012- Erwan Hennequin.

Sept espèces ont été recensées sur le site. L'espèce la plus patrimoniale est *Somatochlora flavomaculata*. Cette espèce est considérée comme rare sur le territoire métropolitain, et en danger par la liste rouge des Odonates du Limousin.

### La Cordulie à taches jaunes - *Somatochlora flavomaculata*



L'aire de répartition de cette espèce est vaste, puisqu'on la rencontre en Europe centrale et occidentale. Cependant, ses effectifs ne sont jamais très importants. En France, on la rencontre dans de nombreux départements. En Limousin, l'espèce est considérée rare, et est absente de la Creuse. En Haute Vienne, elle se cantonne aux Monts d'Ambazac et Monts de Blonds où 11 localités ont été recensées. Elle est aussi présente en Corrèze. *Somatochlora flavomaculata* se développe dans les zones marécageuses, tourbières et tremblants à *Carex rostrata* notamment. Ces habitats sont en régression, du fait de l'abandon pastoral des zones humides ou du drainage de celles-ci. L'espèce souffre donc de la disparition et de l'assèchement de ces habitats, dans lesquels elle ne peut plus se reproduire. L'enjeu pour la préservation de cette espèce est donc très important, parce que les populations sont petites, et que ses

habitats sont en régression. Sur la tourbière de Gouillet, l'abandon pastoral du fond tourbeux a permis un drainage moins important, favorisant la formation de gouilles, de zones plus engorgées. La colonisation par les ligneux est assez récente et permet à l'espèce d'évoluer dans un complexe d'habitats favorable. Il s'agit d'une espèce à enjeux du Plan Régional d'Actions Odonates.

## SYNTHESE SUR LES ESPECES

La valeur patrimoniale des espèces a été définie selon leur statut de protection ainsi que leur rareté régionale comme suit :

Selon chaque critère indicatif, nous pouvons utiliser les classes d'état de conservation suivantes :

A = forte valeur,

B = valeur moyenne

C = faible valeur

☺ : Bon état (proche de l'état de référence)

☹ : Altéré (écart faible) à dégradé (écart important)

☹ : Menacé (tendance négative en cours ou prévisible)

Le tableau ci-après classe les espèces patrimoniales du site, les facteurs limitant leur maintien ou développement ainsi que leur tendance évolutive. Rappelons que les inventaires actuellement disponibles sont encore incomplets, et que leur tendance évolutive est estimée en fonction de l'évolution actuelle du milieu.

	Nom	Classe de valeur patrimoniale	Répartition en Limousin/ Etat de conservation	Facteurs	Tendance évolutive
Faune	Alouette lulu <i>Lullula arboorea</i> (Linnaeus, 1758)	B	Assez commun/ ?	Fermeture des milieux, gestion agricole	↓
	Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	B	Assez commun/ ?	Gestion sylvicole	↓
	Bec croisé des sapins <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	B	Rare/ ?	Gestion sylvicole	?
	Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	A	Rare/☹	Dynamique végétale/ Abandon pastoral	↓
	Pic noir <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	A	Assez commun/☺	Sylviculture	→
	Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	C	Assez commun/ ☺	Sylviculture	→
	Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	A	Commun/ ☹	Abandon pastoral/ Fermeture des milieux	↓
	Rouge queue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	B	Assez commun/ ☺	Gestion agricole	-
	Campagnol amphibie ( <i>Arvicola sapidus</i> )	B	Commun/☺	Dynamique végétale/ Régime hydrique	↑
	Lézard vivipare ( <i>Zootoca vivipara</i> )	B	Assez commun/ ?	Dynamique végétale/ Régime hydrique	?
	Crapaud commun ( <i>Bufo bufo</i> )	B	Assez commun/ ?	Dynamique végétale	?
	Miroir ( <i>Heteropterus morphus</i> )	B	?	Dynamique végétale	?
Flore	<i>Cordulie à tâches jaunes</i> ( <i>Somatochlora flavomaculata</i> )	A	Rare	Dynamique végétale/ Fragmentation des habitats	?
	<i>Sibthorpe d'europe</i> <i>Sibthorpia europaea</i>	A	Rare	Régime hydrique	?
	Narthécie ossifrage <i>Narthecium ossifragum</i>	B	Localisé/☹	Dynamique végétale/ Régime hydrique	?
	<i>Trèfle d'eau</i> <i>Menyanthes trifoliata</i>	B	Commune mais localisé dans les Monts d'Ambazac	Régime hydrique/ Dynamique végétale	?

Tableau 6: récapitulatif des espèces patrimoniales et de leur tendance évolutive régionale et sur le site

### III- Cadre socio-économique et culturel du site

#### 1. Activités socio-économiques

La tourbière de l'étang de Gouillet se trouve à un peu plus de 1 kilomètre du bourg de Saint-Sylvestre et jouxte le village des Tenelles.

Plusieurs chemins entourent le site mais se trouvent sur les versants. Il s'agit de chemins communaux et d'une piste ouverte par la COGEMA, pour l'ancienne exploitation de minerai.

##### L'agriculture et la forêt

Auparavant exploitée pour le pâturage, la tourbière de l'étang de Gouillet est aujourd'hui laissée à l'abandon dans son intégralité.

Les versants du site sont boisés, soit spontanément, soit par plantation de résineux. Les plantations résineuses restent restreintes, l'essentiel des versants est occupé par des boisements feuillus. L'activité sylvicole est peu marquée encore mais présente, et des coupes sont en cours de coupe. Le long des chemins prennent place quelques Chataigniers.

LA COGEMA a exploité une mine pour l'extraction d'Uranium sur le versant Est de la tourbière. Bien qu'aujourd'hui elle soit remise en état, une petite zone reste impactée par la radioactivité au pied du versant, par l'ancienne exploitation (Source AREVA).

Enfin, l'étang de Gouillet est une des trois réserves d'eau potable alimentant les deux tiers des habitants de Limoges et sa périphérie.

Synthèse des activités :

Aujourd'hui aucune activité n'est donc pratiquée sur le fond tourbeux. Sur les versants, l'activité sylvicole est à petite échelle et de façon localisée. Les chemins qui gravitent autour du site, accueillent des promeneurs et randonneurs, essentiellement la population locale, notamment du village des Tenelles et du bourg de Saint-Sylvestre. Quelques véhicules motorisés circulent aussi sur les chemins, à des fins de chasse ou de cueillette des champignons.

Bien qu'aujourd'hui, il n'y ait pas d'activité économique majeure sur le site, rappelons que les eaux du fond tourbeux s'écoulent directement dans la retenue d'eau située juste en aval.

#### 2. Patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique

Sur le plan paysager, le site n'apporte que peu d'intérêt actuellement. Il se trouve dans un fond encaissé, étroit et très boisé. Le site est aujourd'hui visible de la départementale D44, vue dégagée par la coupe d'arbres sur le versant. Cependant le site reste peu visible par les chemins présents sur l'autre versant (versant Est).



Bien que peu présents, les vestiges de l'ancienne activité agricole sont présents sur le site et ses versants.

Dans le fond tourbeux, quelques rigoles sont encore dessinées, anciennement tracées et s'effacent peu à peu.

Sur le versant Est, une ancienne pêcherie prend place sous des Hêtres. Elle n'est actuellement plus en eau et envahie par les feuilles des arbres qui se sont développés autour. Cette pêcherie est toujours alimentée par une source, mais n'est plus étanche. Il s'agit d'une pêcherie empierrée où l'exutoire a creusé un chemin jusqu'au fond tourbeux.

Plusieurs des chemins qui entourent le fond tourbeux sur les versants pourraient faire l'objet d'une valorisation touristique.

## IV- Vocation à accueillir du public et intérêt pédagogique du site

---

Actuellement, aucune infrastructure ni aucun aménagement n'est présent sur ou autour du site. Le site en lui-même, d'une superficie limitée et d'un accès restreint ne permet pas l'accueil du public.

Les chemins autour du site pourraient quant à eux faire l'objet d'une valorisation (sentier d'interprétation...) notamment sur le paysage et le petit patrimoine bâti, en liant à cela la problématique de l'eau.

Aujourd'hui, l'activité dominante autour du site est une activité sylvicole, bien qu'il s'agisse d'une exploitation à petite échelle. Le site ne fait pas l'objet d'une valorisation pédagogique ou touristique, les flux de personnes sur le territoire du site sont faibles.

## V- Valeur et enjeux du site

---

Les zones humides et plus particulièrement les tourbières jouent un rôle écologique majeur et remplissent de nombreuses fonctions :

- Fonction hydrologique : elles stockent l'eau, lors des crues, participent à la régulation des eaux et dissident leur force érosive. Elles filtrent l'eau en retenant les matières en suspension, approvisionnent les nappes phréatiques. En période d'étiage, elles soutiennent les débits.
- Fonctions géochimiques : Les tourbières filtrent les eaux de ruissellement, recyclent les éléments nutritifs et ainsi, améliorent la qualité de l'eau.
- Fonction support de biodiversité : les tourbières abritent de nombreuses espèces qui leur sont inféodées. Elles sont aussi le lieu de reproduction et d'alimentation de nombre d'autres espèces.

Les tourbières sont aussi des puits de carbone. En effet, jouent un rôle prépondérant dans le cycle de celui-ci, en le stockant. Le stockage de cette matière est à l'origine de l'exploitation industrielle qu'ont subit les tourbières, menant à leur destruction.

Sur le territoire métropolitain, les tourbières ont connus une régression de moitié en 30ans. Considérés d'abord comme milieux hostiles, puis au XXème siècle peu productifs, les tourbières ont subit l'assaut des activités humaines. Les tourbières font partie des milieux les plus rares en France mais aussi ceux dont l'état de conservation est le plus préoccupant.

Peu productives pour l'agriculture, les tourbières ont été soit drainées soit abandonnées. Le drainage de ces milieux a modifié les caractéristiques du sol, et ainsi condamné les cortèges de faune et de flore qui s'y développaient. L'arrêt de l'exploitation des tourbières a lui entraîné leur vieillissement, et la colonisation d'autres espèces, entraînant une banalisation de la faune et de la flore.

Les tourbières ont aussi subit l'exploitation industrielle de la tourbe, notamment pendant la seconde guerre mondiale où le charbon venait à manquer. La tourbe servant de combustible était extraite des tourbières par l'ouverture de fosse, menant à la destruction directe des systèmes tourbeux.

### Le contexte régional

En Limousin, on recense aujourd'hui environ 10 000 hectares de milieux tourbeux, il faut cependant pondérer ce chiffre par celui des tourbières actives, qui sont beaucoup plus restreintes. Les surfaces les plus importantes, et les sites de grande superficie se trouvent essentiellement sur le plateau de Millevaches (19-23).

## Les Monts d'Ambazac

C'est ici que prend toute l'importance de la tourbière de l'étang de Gouillet. Les Monts d'Ambazac, prolongement Ouest de la montagne Limousine, accueillent également des tourbières. On recense actuellement 91 sites tourbeux sur une surface totale de 355 hectares.

La réserve Naturelle Nationale de la tourbière des Dauges (Saint-Léger-la-Montagne) est certainement celle la plus étendue du Massif, le fond de l'alvéole ayant une superficie de 35 hectares. Les autres sites bien que de superficie restreinte, prennent alors toute leur importance, et soulignent celle de la tourbière de l'étang de Gouillet. Outre sa valeur intrinsèque qui sera développée ensuite, le contexte dans lequel elle s'inscrit est tout aussi important.

La conservation de ces milieux peut à terme constituer un maillage des sites (concept de la trame verte et bleue) favorisant les échanges et flux entre populations, clé de la pérennité de celles-ci (viables et fonctionnelles).

De plus, nous l'avons vu précédemment, les tourbières jouent un rôle déterminant dans la ressource et la qualité de la ressource en eau. Ce rôle, est d'autant plus vrai sur le site, où la tourbière alimente directement la retenue d'eau de Gouillet.

### **1. Valeur intrinsèque: la valeur du patrimoine naturel du site**

Le tableau ci-après synthétise l'intérêt du site au regard des habitats naturels, de la faune et de la flore.

 L'habitat Bois de Bouleaux à Sphaignes est d'un intérêt d'autant plus important dans le contexte régional. En effet, cet habitat particulier est peu présent sur l'ensemble des sites tourbeux. De plus, la surface totale de cet habitat par rapport à la diversité des milieux tourbeux est très restreinte.

Code CORINE Biotope	Intitulé CORINE Biotope	Intérêt au regard des habitats	Intérêt au regard de la flore	Intérêt au regard de la faune	Intérêt global
37.312	Prairies acides à Molinie	***	***	***	***
41.52	Chênaies acidiphiles atlantiques à Hêtre	**	**	***	**
44.A1	Bois de Bouleaux à Sphaignes	****	**	***	***
51.11	Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses	***	***	***	***
51.14	Suintements et rigoles de tourbières	***	***	***	***
52.2	Tourbière à Molinie	***	**	**	**
54.57	Tourbières tremblantes à <i>Carex rostrata</i>	***	***	***	***
31.86	Landes à Fougères			*	*
31.8D	Broussailles forestières décidues	*	*	*	*
37.21	Prairies humides atlantiques à subatlantiques	**	**	***	**
37.241	Pâtures à grands Jongs	*	*	**	*
41.B11	Bois de Bouleaux humides	**	**	**	**
43	Forêts mixtes	**	**	**	**
44.91	Bois marécageux d'Aulnes	*	**	**	**
44.92	Saussaies marécageuses	*	*	**	*
83.31	Plantation de conifères			*	

Tableau 7 : Valeur patrimoniale et intérêts des habitats présents sur le site

## **2. Les enjeux**

### **A) Les enjeux en matière de préservation de la ressource en eau**

L'enjeu principal du site est celui de la ressource en eau, et cela, à plusieurs titres. Celle-ci contribue au maintien des habitats et espèces qui s'y développent. Ces habitats quant à eux, remplissent les diverses fonctions énoncées au début de cette partie. Ainsi, la qualité de l'eau de la retenue de Gouillet est dépendante des fonctions remplies par la tourbière en amont.

De même, la gestion des niveaux d'eau de la retenue de l'étang de Gouillet influe directement sur le niveau des nappes dans la tourbière. Ainsi, la disponibilité en eau dans la tourbière est dépendante des fluctuations de celle de la retenue. Les deux entités sont donc interdépendantes, la gestion de l'une influant sur la disponibilité en eau de l'autre.

### **B) Les enjeux de conservation**

Les enjeux prioritaires du site, au même titre que la ressource en eau, concernent la conservation des habitats les plus menacés, c'est-à-dire les milieux tourbeux. Le maintien de ces milieux est primordial pour éviter leur banalisation et celle de la biodiversité qui leur est associée.

Nous apporterons aussi une attention particulière aux habitats patrimoniaux en bon état de conservation (Hêtraies...) pour veiller au maintien des espèces qui y sont inféodées (Pic noir...).

### **C) Les enjeux de connaissance du patrimoine**

Nous n'avons actuellement qu'un aperçu du site en termes de faune et de flore. Les données disponibles ne constituent pas d'inventaire complet de taxons. De plus, pour certains, aucune donnée n'est disponible.

Des inventaires plus complets et détaillés sont indispensables, dans le but d'une conservation et d'une gestion durable et cohérente. Ces inventaires permettraient ensuite de mettre en place des suivis de certains taxons, rendant compte de l'évolution des populations.

### **D) Les enjeux pédagogiques et socioculturels**

Le site, de petite superficie est difficilement accessible. L'aspect pédagogique est donc très réduit ici. De plus, les habitats tourbeux sont des habitats sensibles au piétinement. Ce facteur conjugué à la superficie du site occasionnerait certainement des dommages sur les espèces et habitats.

Le petit patrimoine bâti pourrait faire l'objet d'une restauration, notamment par la réhabilitation de la pêcherie du versant.

Enfin, le porté à connaissance de ce milieu particulier aux habitants et leur sensibilisation est un enjeu important. Le site pourrait être, par sa position dans le bassin, le support de la sensibilisation à la préservation des zones humides et plus particulièrement des tourbières et à la préservation de la ressource en eau (retenue de Gouillet).

## Quelques habitats présents sur la tourbière de l'étang de Gouillet



Suintements à Narthécies



Bombements de Sphaignes



Bombements de Polytrics



Bois de Bouleaux à Spahignes

# Section B :

## Gestion du site

Tous les éléments présentés en section A, dans le diagnostic du site, mettent en évidence d'une part le potentiel scientifique et naturaliste du site, mais d'autre part, le manque de connaissances sur le fonctionnement de celui-ci, des espèces présentes, des populations qui s'y développent.

La gestion cohérente d'un site implique en premier lieu une connaissance approfondie des peuplements et du fonctionnement écologique et ici hydrologique de celui-ci. La section précédente a mis en évidence les lacunes actuelles en matière de connaissance des espèces, et du fonctionnement spatial et temporel des unités écologiques. Ainsi, les fluctuations d'eau annuelles influent directement sur les peuplements et leur composition. Une gestion adéquate doit donc prendre en compte tous les facteurs influant sur le site.

C'est pourquoi, dans cette notice de gestion, établie pour 5 ans, les objectifs fixés, sont avant tout des objectifs de connaissances. Les connaissances acquises au cours de cette première phase permettront de mettre en place une gestion adaptée au site. La mise en place d'études complémentaires permettra de préciser et détailler les actions de gestion à entreprendre dans un deuxième temps. Elles permettront de fixer quelles actions mener, à quelle période, sur quels milieux, et les méthodes de réalisation.

## I - Objectifs à long terme

Le contexte général de disparition des zones humides et des fonctions essentielles qu'elles remplissent, ainsi que le potentiel scientifique et naturaliste important du site représente des enjeux essentiels.

Deux enjeux principaux se dessinent sur le site ; un enjeu relatif à la conservation du patrimoine naturel et un enjeu relatif à la ressource en eau.

Ainsi, de ces enjeux découlent un objectif à court terme sur le site :

- **Connaissance des milieux et des espèces (OS)**

Et plusieurs objectifs à long terme :

- **Maintien de la ressource en eau (OR)**
- Conservation des habitats naturels (OH)
- Conservation des espèces (OE)

Un objectif associé aux précédents est essentiel afin de les mener à bien.

- Animation de la notice de gestion (ONG)

Les deux objectifs surlignés en gras sont la condition sine qua none à l'atteinte des deux objectifs suivants.

Afin de détailler ces objectifs généraux, des objectifs pour 5 ans, dénommés « objectifs de la notice », permettront de définir les grands axes des opérations à mener. Il reste essentiel de remplir les deux premiers objectifs (en gras) pour pouvoir élaborer une réflexion des actions à mener dans le but de répondre aux deux objectifs suivants.

### 1. Objectifs de la notice

#### **Connaissance des milieux et des espèces (OS)**

##### **OS1 : Améliorer la connaissance des habitats présents sur le site**

Les habitats du site sont au vu des premiers éléments, des habitats plutôt « jeunes ». Cet objectif vise à comprendre la répartition des habitats sur le site, leur surface, leur état, leur dynamique et leur menace, par la mise en place de placettes de suivis de végétation.

##### **OS2 : Améliorer la connaissance des espèces présentes sur le plan qualitatif, quantitatif et spatial**

Cet objectif vise à connaître les espèces présentes sur le site, leur population, ainsi que leur utilisation spatiale et temporelle du site par la mise en place de d'études et de suivis.

##### **OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site**

Cet objectif vise à mettre en relation les objectifs précédents ; le fonctionnement hydrologique du site et celui des espèces et habitats sur le site. Il vise à comprendre l'évolution espèces-milieux.

## **Maintien de la ressource en eau (OR) :**

### **OR1 : Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique du site**

Cet objectif a pour but de mieux comprendre la circulation des eaux dans la zone humide et ses versants, c'est-à-dire les variations périodiques du niveau d'eau dans les nappes. Il vise aussi à comprendre quel rôle joue la retenue dans la disponibilité en eau de la tourbière. La mise en place d'une étude hydrologique pour connaître la nature des sols et la circulation de l'eau est indispensable pour y répondre. Cette étude débutera par des sondages pédologiques, essentiels pour connaître les sols le long transects sur lesquels seront installés les piézomètres. Ensuite, un suivi sera mis en place, afin de relever les variations de niveaux de nappe enregistrées par les piézomètres.

### **OR2 : Maintenir l'intégrité physique du ruisseau et des zones humides**

Cet objectif vise à préserver les fonctions et les caractéristiques du ruisseau et des zones humides et à son bon fonctionnement. Il veille à limiter le creusement du ruisseau, limiter les matières en suspensions et la matière organique dans le cours d'eau et les zones humides, de préserver la connexion entre le ruisseau et les zones humides connexes, et ainsi leurs fonctions. Il consiste donc à conserver la végétation de la zone humide, pour son rôle de filtre, à l'entretien et la profondeur des rigoles, au maintien des habitats oligotrophes. Il peut être évalué par les variations de niveaux d'eau dans le ruisseau, par l'installation d'une échelle limnimétrique, et l'évolution des peuplements d'Odonates notamment (nombre d'espèces présentes, effectifs des populations, exuvies).

## **Conservation des habitats naturels (OH)**

OH1 : conserver la qualité et la diversité des habitats du site

OH2 : Améliorer l'état de conservation des habitats les plus menacés

OH3 : Ralentir la dynamique de fermeture des milieux tourbeux

## **Conservation des espèces (OE)**

OE1 : Restaurer et maintenir les populations d'espèces patrimoniales

OE2 : Conserver et développer le potentiel d'accueil pour les Odonates

OE3 : Conserver et développer le potentiel d'accueil pour les Amphibiens

## **Animation de la notice de gestion (ONG)**

### **ONG1 : Suivi et animation des actions prévues par la notice de gestion**

Il s'agit d'une phase d'animation afin de rechercher les prestataires compétents à la réalisation des actions prévues, afin de suivre la réalisation des actions prévues dans le cadre de cette notice de gestion. Cette phase d'animation et de suivi est une assistance à AREVA.

## 2. Opérations

### A) Définition des opérations

#### 1. Facteurs influençant la gestion

⇒ Facteurs contrariants

Deux types de facteurs peuvent influencer sur la gestion du site : les facteurs naturels et les facteurs anthropiques.

#### Facteurs naturels

La tourbière de l'étang de Gouillet n'est actuellement plus pâturée. Historiquement, il accueillait certainement un pâturage extensif bovin, voire quelques zones de fauche.

Aujourd'hui l'abandon pastoral a conduit à la colonisation des ligneux, et ainsi à un assèchement de certaines zones et à une banalisation en cours des milieux.

On note aussi sur certaines zones le développement très prononcé de la Molinie bleue, qui a une dynamique très importante et inhibe la croissance des autres végétaux.

Par ailleurs, sur certains secteurs, l'abandon pastoral permet à certains habitats de s'exprimer pleinement, c'est le cas de la Boulaie à Sphaignes.

#### Facteurs anthropiques

Nous l'avons vu dans la présentation du territoire, celui-ci a subi une déprise agricole importante. Un problème sous jacent à la gestion du site, puisque dans le cas d'un projet de remise en pâturage, il est alors difficile de trouver un exploitant agricole.

De plus, les versants encore boisés de feuillus peuvent faire l'objet d'une exploitation sylvicole, qui suivant la surface, la durée et l'intensité des travaux peut être néfaste au fond tourbeux.

⇒ Facteurs favorables

Aujourd'hui l'essentiel du fond tourbeux et une partie du versant appartiennent à la société ARE-VA. Les parcelles peuvent donc constituer une entité de gestion, où il est alors plus simple de pratiquer une gestion durable et cohérente.

### B) Le registre des opérations

Les différentes opérations sont consignées dans des fiches explicatives. La codification utilisée est issue d'une partie de celle du « guide méthodologique des plans de gestions des Réserves Naturelles » (Ateliers Techniques des Espaces Naturels, 2006).

**SE** : Suivis, études, inventaires

**TU** : Travaux uniques – équipements

**PI** : Pédagogie, information, animations, éditions

Objectif général	Objectif de la notice	Code opération	Intitulé opération
OS	OS1 : Améliorer la connaissance des habitats présents sur le site	SE1	Suivi de la végétation
	OS2 : Améliorer la connaissance des espèces présentes sur le plan qualitatif, quantitatif et spatial	SE2	Inventaire bryophytique
		SE3	Inventaire et suivi Odonatologiques
		SE4	Inventaire et suivi avifaunistiques
		SE 5	Inventaires de certains taxons d'Arthropodes : Lépidoptères, Coléoptères, Arachnides
		SE7	Suivi des stations de plantes patrimoniales
	OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site	SE1	Suivi de la végétation
		TE1	Sondages pédologiques
		SE6	Suivi des variations de niveaux d'eau
		SE7	Suivi des stations de plantes patrimoniales
		SE4	Suivi avifaunistique
		SE3	Suivi Odonatologique
	OR	OR1 : Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique du site	TE1
TE2			Installation de piézomètres
SE6			Suivi des variations de niveaux d'eau
SE8			Descriptif granulométrique
OR2 : Maintenir l'intégrité physique du ruisseau et des zones humides		SE1	Suivi de la végétation
		SE3	Inventaire et suivi Odonatologiques
		TE3	Installation échelle limnimétrique dans le ruisseau
		SE8	Descriptif granulométrique
ONG	ONG1 : Suivi et animation des actions prévues par la notice de gestion	PI	Animation des actions prévues à la notice de gestion

Tableau 8 : Enumération des différentes opérations par objectif de la notice

⇒ **SE : Suivis, études, inventaires**

**SE1 :  
Suivi de la végétation**

**OBJECTIFS :**

- OS1 : Améliorer la connaissance des habitats présents sur le site
- OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site
- OR2 : Maintenir l'intégrité physique du ruisseau et des zones humides

**DESCRIPTION :**

Le suivi de la végétation constitue une action nécessaire pour la veille globale du site. Il permet d'observer la réaction du milieu face à des interventions, des perturbations extérieures, et d'observer aussi l'évolution naturelle du milieu, et sa vitesse d'évolution.

Il apporte des éléments concrets pour mieux atteindre les objectifs. Cette opération sera l'un des éléments fondateurs des décisions de gestion futures, puisqu'elle permettra de fixer avec plus de précision les actions à entreprendre et les modalités d'intervention.

Ce suivi concerne surtout les habitats humides et doit prendre en compte les perturbations extérieures.

**DEROULEMENT :**

- Mise en place de placettes permanentes et piquets sur quelques bombements de Sphaignes
- Relevés floristiques au cours des déplacements in situ
- Synthèse des observations
- Analyse de l'évolution et des facteurs d'évolution

**LOCALISATION :** Parcelles AREVA, fond tourbeux

**FREQUENCE :** un suivi annuel

**SAISON :** Printemps, été

**DESCRIPTEURS DE SUIVI :**

Nombres d'espèces, pourcentage de recouvrement de chaque espèce, évolution

## SE2 : Inventaire Bryophytique

### OBJECTIF :

- OS2 : Améliorer la connaissance des espèces présentes sur le site, sur le plan qualitatif, quantitatif et spatial

### DESCRIPTION :

L'ensemble du fond tourbeux est dominé par d'importantes communautés bryophytiques. Les données actuelles, bien qu'incomplètes, mettent en évidence une richesse des bryophytes intéressante.

De plus, la présence de certaines espèces permettrait de répondre à l'objectif OR2 : Maintenir l'intégrité physique du ruisseau et des zones humides. Les espèces de Bryophytes, suivant où elles se développent, indiquent un taux d'engorgement différent, des perturbations dans le milieu...

**LOCALISATION :** Ensemble du fond tourbeux

**RECOMMANDATIONS :** Prestation du Conservatoire Botanique National du Massif Central

**FREQUENCE :** un inventaire pendant la période de la notice de gestion

**DESCRIPTEURS DE SUIVIS :** Résultats de l'étude

**SE3 :**  
**Inventaire et suivis Odonatologiques**

**OBJECTIFS :**

- OS2 : Améliorer la connaissance des espèces présentes sur le site sur la plan qualitatif, quantitatif et spatial
- OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site
- OR2 : Maintenir l'intégrité physique du ruisseau et des zones humides

**DESCRIPTION :**

Les cortèges d'Odonates présents renseignent sur la qualité des habitats du site. Le suivi qualitatif et quantitatif des Odonates permettra de mettre en évidence l'évolution des milieux, de cibler la restauration des habitats et de connaître l'état général des zones humides (lieu de reproduction et d'émergence).

**LOCALISATION :** Ensemble du fond tourbeux

**RECOMMANDATIONS :** Apporter une attention particulière à la phénologie des espèces remarquables.

Constituer une base de données

**FREQUENCE :** un inventaire pendant la durée de la notice de gestion  
Un suivi annuel

**SAISON :** Printemps, été

**DESCRIPTEURS DE SUIVI :** Résultats de l'étude, nombre d'espèces. Evolution des effectifs et des populations

**SE4 :  
Inventaire et suivis avifaunistiques**

**OBJECTIFS :**

- OS2 : Améliorer la connaissance des espèces présentes sur le site sur la plan qualitatif, quantitatif et spatial
- OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site

**DESCRIPTION :**

Il s'agit tout d'abord de faire un recensement des espèces de l'avifaune présente sur le site. Puis, le suivi des espèces remarquables ou inféodées aux zones humides permettra de comprendre comment elles utilisent le site, l'évolution du milieu, les actions de gestion à entreprendre pour les préserver.

**DEROULEMENT :**

Cette opération se déroule en deux phases :

- Un premier inventaire complet
- Un suivi des espèces remarquables

**LOCALISATION :** Ensemble du site

**RECOMMANDATIONS :** Constituer une base de données - Prestation SEPOL

**FREQUENCE :** 1 inventaire pendant la durée de la notice de gestion

1 suivi annuel

**SAISON :** Printemps – Eté

**DESCRIPTEURS DE SUIVI :** Nombre d'espèces, évolution des effectifs et des populations - Analyse de l'évolution

**SE5 :  
Inventaires Entomologiques**

**OBJECTIF:**

- OS2 : Améliorer la connaissance des espèces présentes sur le site sur le plan qualitatif, quantitatif et spatial

**DESCRIPTION :**

Aucune donnée n'est disponible actuellement sur le site. Cet inventaire contribuera à améliorer les connaissances naturalistes du site. Cet inventaire serait notamment intéressant pour les Lépidoptères (une donnée), et Coléoptères. En effet, certaines espèces susceptibles de se trouver sur le site, sont des espèces patrimoniales.

**FREQUENCE :**

1 inventaire complet des trois taxons cités au dessus pendant la durée de la notice de gestion.

**LOCALISATION :** Ensemble du fond tourbeux

**RECOMMANDATIONS :** Prestation SEL

**DESCRIPTEURS DE SUIVI :** Résultats de l'étude

**SE6 :  
Suivi des variations de niveau d'eau**

**OBJECTIFS :**

- OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site
- OR1 : Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique du site

**DESCRIPTION :**

Ce suivi est la deuxième phase de l'objectif OR1 et, est mise en place à la suite de l'opération TE1. Les variations du niveau des nappes seront indispensables pour comprendre comment circulent les eaux et ainsi, comment le milieu évolue. Ce suivi permettra de mettre en oeuvre des actions de gestion cohérentes sur le site.

Des piézomètres seront installés par transect sur le site. A l'intérieur de ceux-ci prendront place des Divers (enregistreurs) qui rendront compte des hauteurs d'eau enregistrées quotidiennement. Ces informations seront croisées avec les données de la station météorologique de la station de Saint-Sylvestre.

**DEROULEMENT :**

**Phase 1 :** Opération TE1 : Sondages pédologiques

**Phase 2 :** Opération SE8 : Descriptif granulométrique

**Phase 3 :** Relevés des piézomètres

**FREQUENCE :** 2 passages annuel

**SAISON: /**

**DESCRIPTIF DE SUIVI :** Résultats des relevés - Analyse

**SE7 :  
Suivi des stations de plantes patrimoniales**

**OBJECTIFS:**

- OS2 : Améliorer la connaissance des espèces présentes sur le site sur le plan qualitatif, quantitatif et spatial
- OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site

**DESCRIPTIF :**

Les espèces patrimoniales représentent un intérêt particulier pour le site, du fait soit de leur statut de protection, de leur statut de rareté régionale, ou de leur aire de répartition. Ces espèces représentent un intérêt particulier. Leur maintien est donc un enjeu important, sur le site, et régional. Le suivi des stations permettra d'appréhender leur état, leur réaction face à l'évolution du milieu, les perturbations, d'éventuels travaux à proximité. Ainsi, le suivi qualitatif, quantitatif et spatial de ces espèces constituera un repère et une alarme quant aux menaces sur le site, et un indicateur quant à la gestion menée.

**DEROULEMENT :**

Cette opération se conjugue avec l'opération SE1, qui constitue le point de départ de suivi des espèces végétales. Les deux étant ensuite conduites simultanément.

**FREQUENCE :** 1 suivi annuel

**Saison :** Printemps – Été

**DESCRIPTEUR DE SUIVI :**

Nombre d'espèces, nombres de stations, évolution des effectifs. Analyse des effectifs et des espèces présentes.

## SE8 : Descriptif granulométrique

### OBJECTIFS :

- OR1 : Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique du site
- OR2 : Maintenir l'intégrité physique du ruisseau et des zones humides

### DESCRIPTION :

Le descriptif granulométrique s'articule en deux axes : un descriptif granulométrique lors des sondages pédologiques. Puis, un descriptif de la granulométrie du ruisseau. D'une part, l'analyse des différentes couches des sols prospectés sera un élément dans la connaissance du fonctionnement hydrologique du site (ancien lit du ruisseau...). D'autre part, la description de la granulométrie du cours d'eau permettra de comprendre le l'intensité du colluvionnement et les échanges sur le site. Il constituera d'autant plus une base de connaissance et un point de comparaison ensuite, vis-à-vis de la gestion, du rôle des différentes entités humides, des perturbations extérieures, des travaux...

### DEROULEMENT :

Le descriptif granulométrique est à conjuguer aux sondages pédologiques, opération TE1, et à l'installation de l'échelle limnimétrique, opération TE3.

**FREQUENCE** : 1 descriptif pendant la durée de la notice de gestion

**SAISON** : Printemps – Eté

### DESCRIPTEUR DE SUIVI :

Résultats de l'étude – Comparaison ensuite si opération renouvelée.

⇒ **Travaux uniques – Equipements**

**TE1 :  
Sondages pédologiques**

**OBJECTIFS :**

- OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site
- OR1 : Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique du site

**DESCRIPTION :**

Les sondages pédologiques du site présentent de multiples intérêts. Tout d'abord, ils permettront de définir la profondeur de tourbe pour les sols tourbeux, la profondeur de l'arène, les différentes couches constitutives du sol. Ainsi, ils apporteront des connaissances sur la mise en place des milieux, la circulation de l'eau sur le site, les perturbations subies par celui-ci, son historique (lit du ruisseau...) et permettront de mieux appréhender la dynamique hydrologique du site. Ces sondages pédologiques sont aussi l'étape préalable à l'installation de piézomètres, opération TE2, puisqu'ils définiront la pertinence du lieu d'installation de chaque transect.

**DEROULEMENT :**

Les sondages pédologiques du site s'effectueront par transect, comprenant les versants et le fond tourbeux. Une carte sera jointe pour la localisation des transects.

**FREQUENCE :** 1 inventaire pédologique pendant la durée de la notice de gestion

**SAISON :** /

**DESCRIPTEUR DE SUIVI :** Résultats des sondages pédologiques - Analyse

## TE2 : Installation de piézomètres

### OBJECTIFS :

- OS3 : Améliorer la connaissance du fonctionnement écologique du site
- OR1 : Améliorer la connaissance du fonctionnement hydrologique du site

### DESCRIPTION :

Cette opération répond à la mise en place de l'opération SE6. L'installation de piézomètres, par transect sur le site, permettra d'enregistrer les fluctuations de niveau d'eau dans la nappe. Conjugués aux différents sondages, ils permettront de connaître la circulation de l'eau dans les différents sols du site.

Ainsi, il sera possible d'analyser par courbe, les variations saisonnières, annuelles de l'eau sur le site. Corrélés aux suivis de végétations et aux différents inventaires, ils permettront la compréhension du fonctionnement hydrologique et écologique du site, afin de mettre en place une gestion des milieux adaptée et cohérente.

### DEROULEMENT :

Les piézomètres fonctionneront par transect. Il est donc nécessaire que l'ensemble des piézomètres soient disposés sur le transect pour démarrer l'étude. Une étude similaire, mais de plus grande envergure est actuellement en place sur la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière des Dauges. L'installation des transects et le choix de leur emplacement sera établi sur le même modèle.

Sur le site, il est souhaitable d'installer au moins deux transects.

### RECOMMANDATIONS :

Contacteur Arnaud DURANEL – étude RNN Tourbière des Dauges

**FREQUENCE** : 1 relevé de transect tous les 6 mois pendant la durée de la notice de gestion  
**SAISON** : /

**DESCRIPTEUR DE SUIVI** : Résultats des enregistrements des piézomètres – Analyse des fluctuations de niveaux d'eau

**TE3 :**  
**Installation d'une échelle limnimétrique**

**OBJECTIF :**

- OR2 : Maintenir l'intégrité physique du ruisseau et des zones humides

**DESCRIPTION :**

L'installation de l'échelle limnimétrique est au même titre que l'installation des piézomètres, une mesure pour répondre à l'opération SE6. L'échelle, installée dans le ruisseau, permettra la collecte de données sur les hauteurs d'eau dans le ruisseau. Ces données seront corrélées aux données enregistrées par les piézomètres.

**DEROULEMENT :**

L'échelle limnimétrique sera installée sur le ruisseau, dans le site. Le relevé s'effectuera dans le même temps que le relevé des piézomètres.

**FREQUENCE :**

1 relevé de la hauteur de l'eau tous les 15 jours, simultanément aux relevés piézométriques.

**DESCRIPTEUR DE SUIVI :** Résultats des relevés. Corrélation avec les relevés des piézomètres.

⇒ **Animation de la notice de gestion**

**PI1 :**  
**Animation des actions prévues par la notice de gestion**

**OBJECTIF :**

- ONG1 : Suivi et animation des actions prévues par la notice de gestion

**DESCRIPTION :**

L'animation de la notice de gestion demeure indispensable pour la réalisation efficace des opérations.

D'une part, elle a pour but de veiller à la réalisation des opérations. D'autre part, pour certaines opérations, elle veille à rechercher les prestataires les plus compétents et à même de répondre aux objectifs de la notice de gestion.

Enfin, l'animation constitue une veille globale du site, très utile pour ajuster et recadrer les opérations, le pas de temps suivant les réactions du milieu suite à une action de gestion, une perturbation, ou des phénomènes climatiques contraignants.

**DEROULEMENT :** Animation selon les jours octroyés

**SURFACE :** Ensemble du site

**FREQUENCE :** Jours répartis sur l'année

**SAISON :** /

**DESCRIPTEUR DE SUVI :** Estimation de réalisation de chaque opération prévue dans la notice de gestion

### 3. Programmation de la notice de gestion

#### A) Plan de travail quinquennal

Les opérations prévues pendant la durée de la notice peuvent être récapitulées en phases pratiques répondant aux objectifs établis précédemment :

- ⇒ Etude hydrologique : Opérations SE6, SE8, TE1, TE2, TE3
- ⇒ Etudes et suivis naturalistes : Opérations SE1, SE2, SE3, SE4, SE5, SE7
- ⇒ Animation de la notice : Opérations PI 1

Ce tableau synthétise les opérations à mener annuellement, ainsi que le nombre de jours attribués pour chaque opération par année.

\*: Nombre de journées homme prévues par opération et par année.

Code Opération	Opération	2013	2014	2015	2016	2017
SE1	Suivi de la végétation	1*	1*	1*	1*	1* (Bilan)
SE2	Inventaire Bryophytes	10*				
SE3	Inventaire et suivis Odonates	2*	2*	2*	2*	2* (Bilan)
SE4	Inventaire et suivis avifaune	2*	2*	2*	2*	2*
SE5	Inventaires Arthropodes		10*			
SE6	Suivi des variations de niveaux d'eau		2*	2*	2*	2*
SE7	Suivi des stations de plantes patrimoniales		1*	1*	1*	1* (Bilan)
SE8	Descriptif granulométrique	2*				
TE1	Sondages pédologiques	?				
TE2	Installation de piézomètres	?				
TE3	Installation d'une échelle limnimétrique	1/2*				
PI1	Animation des actions prévues à la notice de gestion	15*	10*	10*	10*	15* (Bilan)
<b>TOTAL</b>		32,5 + ?	28	18	18	23

Tableau 9: Bilan des journées attribuées chaque année par opération

#### B) Evaluation des moyens humains et financiers

Les éléments financiers sont fournis ici à titre indicatifs, après réflexion et après avoir pris connaissance des études sur d'autres sites. Ils permettent une estimation grossière mais le coût précis est à définir avec le prestataire.

⇒ Etude hydrologique

Cette étude débutera par des travaux de sondages pédologiques. Ceux-ci permettront de mettre en évidence les différents sols et leur profondeur et les points d'installation des piézomètres. Ces sondages serviront également à la fiche action SE8, permettant le descriptif granulométrique du site.

Le coût indiqué ci-après est celui du bureau d'étude qui a procédé aux sondages pédologiques et à l'installation des piézomètres pour l'étude hydrologique de la Réserve Naturelle Nationale de la tourbière des Duges réalisée en 2009. Le nombre de piézomètres est donc celui de cette étude. Le site de la tourbière de l'étang de Gouillet étant d'une surface plus restreinte, il est possible que le nombre de piézomètres nécessaires soit réduit sur chaque transect.

L'étude comprend :

- **6 sondages géologiques à la tarière manuelle**, permettant de visualiser la nature des sols traversés.
- L'installation de **6 piézomètres**, coiffés d'un socle anti-piétinement.

Cette étude correspond à un transect. Sur le site étudié ici, le socle anti-piétinement n'est pas nécessaire puisqu'il est installé pour résister au piétinement du pâturage. Aucun pâturage n'est actuellement en place sur le site, ni préconisé dans les opérations de la notice pour les 5 ans à venir.

L'installation d'un transect comprenant 6 sondages et la mise en place de 6 piézomètres s'élève à **2403.96 euros**.

Nous prévoyons l'installation d'au moins **deux transects** sur le site étudié ici.

Cette étude requiert, pour plus de précision, l'installation de Divers (enregistreurs) dans les piézomètres qui enregistreront le niveau d'eau à fréquence journalière. Le prix unitaire d'un Diver est de **600 euros HT**. Cet équipement fonctionne en enregistrant la pression dans le piézomètre. Soustraction faite de la pression atmosphérique, il indique la pression de l'eau dans le tube. Un logiciel permet de convertir la pression exercée par l'eau en hauteur d'eau dans le piézomètre. Cet équipement nécessite un logiciel spécifique ainsi qu'un lecteur afin d'extraire les données du Diver. La pression atmosphérique et la pluviométrie seront extraites de la station météorologique de Saint-Sylvestre.

La mise en place d'un Diver dans chaque piézomètre totaliserait 12 Divers sur le site (exemple étude hydrologique de la RNN Tourbière des Duges) soit un coût de 7200 euros.

L'échelle limnimétrique est à installer sur le cours d'eau. Son coût unitaire est d'environ 80 euros HT. La pose de l'échelle est prévue sur ½ journée, soit 175 à 250 euros.

La phase de travaux uniques et équipements est comprise entre 12255 et 12330 euros environ. Le suivi des piézomètres et de l'échelle limnimétrique sur le terrain, ainsi que leur analyse comprend 2 jours de suivis annuels, soit 8 jours prévus pour la durée de la notice de gestion soit 3200 euros.

La mise en place des dispositifs pour l'étude hydrologique est donc estimée entre 12955 et 13330 euros. Cette estimation ne prend pas en compte le coût du logiciel d'exploitation des données, ni du lecteur permettant de les extraire. Le coût de ces équipements doit être ajouté à celui énoncé ci-dessus.

⇒ Inventaires et suivis naturalistes

Certains inventaires et suivis pourront être assurés par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin. Il est donc possible de prévoir 10 jours de suivis, réalisés par le CENL.

L'étude des Bryophytes peut être assurée par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC), référant pour les études botaniques.

L'inventaire des Lépidoptères et coléoptères peut être réalisé par la Société Entomologique du Limousin (SEL).

L'étude et le suivi de l'avifaune sur le site peut être réalisé par la Société pour l'étude et la Protection des Oiseaux en Limousin (SEPOL). L'association a déjà réalisée de nombreuses prospections sur l'étang de Gouillet.

Les prestations journalières du CEN Limousin, pour les suivis et inventaires naturalistes, les suivis des variations de niveaux d'eau et l'animation de la notice de gestion sont de 400€ par jour.

Les coûts journaliers des inventaires et suivis réalisés par des prestataires sont estimés entre 350 et 500 euros par jour.

⇒ Animation

L'animation de la présente notice de gestion est évaluée au prix unitaire (journalier) de 400 euros. L'animation sur le site est évaluée, suivant les jours octroyés à 6000 euros la première et la dernière année, années de mise en place et de bilan de la notice, et à 4000 euros entre 2014 et 2016.

Le coût global de l'animation de la notice de gestion pendant 5 ans est donc évalué à 24 000 euros.

Opération	Méthode	Prestataire	Coût indicatif
SE1	Placettes	CENL	2000€
SE2	Inventaire	CBNMC	5000€
SE3	Inventaire, suivi Odonates	CENL	4000€
SE4	Inventaire et suivi Avifaune	SEPOL	3500 à 5000 €
SE5	Inventaire Arthropodes	SEL	3500 à 5000€
SE6	Relevés suivis niveaux d'eau	CENL	3200€
SE7	Suivis plantes patrimoniales	CENL	1600€
SE8	Descriptif granulométrique	Bureau d'étude	700 à 1000€
TE1	Mise en place étude hydrologique	Bureau d'étude	12000€
TE2			
TE3	Installation échelle limnimétrique	Bureau d'étude ou CENL	255 à 330€
PI1	Animation	CENL	24 000€
<b>TOTAL Notice de gestion</b>			<b>59 755 à 63 130€</b>

Tableau 10 : Récapitulatif des coûts et prestataires compétents par opération

Le coût total indicatif par année et pour la durée de la notice de gestion est estimé dans le tableau ci-dessous :

Etude	Opération	2013	2014	2015	2016	2017	Total Opération	Total étude
Etude hydrologique	SE6		800	800	800	800	3200	16155 à 16530
	SE8	700 à 1000					700 à 1000	
	TE1	12000					12000	
	TE2							
	TE3	255 à 330					255 à 330	
Suivis naturalistes	SE1	400	400	400	400	400	2000	19600 à 22600
	SE2	5000					5000	
	SE3	800	800	800	800	800	4000	
	SE4	700 à 1000	700 à 1000	700 à 1000	700 à 1000	700 à 1000	3500 à 5000	
	SE5		3500 à 5000				3500 à 5000	
	SE7		400	400	400	400	1600	
Animation	PI1	6000	4000	4000	4000	6000	24000	24000
<b>TOTAL année</b>		19855 à 20530	10600 à 12400	7100 à 7400	7100 à 7400	9100 à 9400		59755 à 63130

Tableau 11 : Récapitulatif des coûts de chaque étude par année et pour la durée de la notice de gestion

*Rappel : ces coûts sont donnés à titre indicatif.*

Cette notice de gestion et ses opérations constituent une trame pour les 5 ans à venir. Aucune action de gestion d'entretien et/ou de restauration n'est actuellement préconisée au vu des connaissances écologiques insuffisantes du site.

Cependant, les études préconisées dans cette notice peuvent mettre en exergue la présence d'une ou d'un groupe d'espèces patrimoniales nécessitant une action de gestion d'entretien ou de restauration du milieu.

C'est pourquoi le Conservatoire ne s'interdit pas de proposer quelques actions de génie écologique le cas échéant, qu'il soumettra à l'approbation du propriétaire.

# Bibliographie

---

BISSARDON M. et GUIBAL L., 1997 - CORINE Biotope. Version franoriginale. Types d'habitats français. Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts/ Muséum National d'Histoire Naturelle, 217p.

BONHOMME M., DOM O. et HENNEQUIN H., 2005. Plan d'Actions Régional Landes et Tourbières. Conservatoire Régional d'Espaces Naturels du Limousin, 70p.

BRUGEL E., BRUNERYE L. et VILKS A. 2001. Plantes et végétation en Limousin: atlas de la flore vasculaire. Conservatoire Régional d'Espaces Naturels du Limousin, 863p.

Collectif, 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000: Tome 1 Habitats forestiers. Ed La documentation française. 332p.

Collectif, 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000: Tome 3 Habitats humides. Ed La documentation française. 457p.

Collectif, 2002 - Cahiers d'habitats Natura 2000: Tome 4 Habitats agropastoraux. Ed. La documentation française. 324p.

DIREN Limousin et CBN Massif Central, 2009 - Guide d'identification simplifiée des zones humides du Limousin. DIREN éd., 122p.

GOUDOUR A., 2007. Etude écologique des trois étangs des Monts d'Ambazac. 80p.

LEPEYTRE E., 2010. Recensement des milieux tourbeux - Commune de Saint-Sylvestre. 40p.

MALRIC C., 2005. Landes et tourbières des Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud: synthèse des connaissances, inventaire, cartographie et propositions de gestion. 92p.

MEYNARD D., 2003. Inventaire des milieux tourbeux dans les Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud. 64p.

# Liste des annexes

---

**Annexe I** : fiche Znieff de type I: Etang de Gouillet - Znieff n°30

**Annexe II** : Fiche Znieff de type II: Monts d'Ambazac et Vallée de la Couze - Znieff n°24

**Annexe III** : Convention d'Assistance Technique entre AREVA et le CENL

**Annexe IV** : Liste provisoire de la flore connue sur le site

**Annexe V** : Liste provisoire de la Bryophytes connues sur le site

**Annexe VI** : Liste provisoire de la faune connue sur le site

# Annexe I: Znieff de type I: Etang de Gouillet

Znieff		Corrèze	Creuse	Haute-Vienne
 <p><b>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique</b></p>		<p><b>MONTS D'AMBAZAC : ETANG DE GOUILLET</b></p> <p>ZNIEFF N° : 30  <small>Numero SPN : 740000663</small>            Surface : 75 ha</p>		
<p><b>Communes</b></p> <p>Razès (87) Saint-Sylvestre (87)</p>				
<p><b>Description et intérêt du site</b></p> <p>L'étang de Gouillet est situé au cœur des monts d'Ambazac, dans la zone de type II n° 24 intitulée "Monts d'Ambazac et vallée de la Couze".</p> <p>Il est entouré de bois, plantations de résineux ou vieilles forêts de feuillus (chênes, châtaigniers ou hêtres). Une zone marécageuse est localisée en queue d'étang.</p> <p>Il a été recensé à l'inventaire ZNIEFF principalement pour son intérêt ornithologique. En effet, ce site est une halte migratoire ainsi qu'une zone d'hivernage pour de nombreux oiseaux. L'étang accueille des oiseaux de passage peu communs en Limousin comme le harle bièvre ou le grèbe jougris.</p> <p>Quelques plantes intéressantes sont à signaler, comme la Littorelle à une fleur. C'est une espèce des rives sablonneuses, protégée à l'échelon national.</p> <p>L'étang, propriété de la ville de Limoges, est une réserve d'eau potable.</p>				
<p><b>Milieux déterminants</b></p> <p>Lacs, étangs, mares (eau douce)</p>		<p><b>Espèces déterminantes</b></p> <p><b>Faune</b>  <i>Oiseaux</i>            Cincle plongeur (<i>Cinclus cinclus</i>) (Protection nationale)            Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>) (Protection nationale, Directive oiseaux)            Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>) (Protection nationale, Directive oiseaux)</p> <p><b>Flore</b>            Littorelle à une fleur (<i>Littorella uniflora</i>) (Protection nationale)</p>		

Limousin

Type de Zone : 1

Inventaire national ZNIEFF conduit par le ministère chargé de l'environnement. Edition 2000.  
 Contact DIREN Limousin  
 8, cours Bugeaud 87000 Limoges - 05 55 11 53 70 - diren@limousin.environnement.gouv.fr





Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Carte Carte Haute-Vue

# MONTS D'AMBAZAC : ETANG DE GOUILLET



ZNIEFF N° : 30

(Masse 016 - 046000)

Surface : 75 ha

Echelle : 1/ 25 000<sup>ème</sup>



Scan 25 © IGN 1999  
Autorisation n° 90-9068  
Edition 2000

Contour de la ZNIEFF



# Annexe II: Znieff de type II : Monts d'Ambazac et Vallée de la Couze



**Znieff**  
Zones Naturelles  
d'Intérêt Ecologique,  
Faunistique et Floristique

Corrèze    Creuse    Haute-Vienne

## MONTS D'AMBAZAC ET VALLEE DE LA COUZE

ZNIEFF N° : 24  
Nombre SPN : 70000008  
Surface : 11 262 ha

Limousin

**Communes**

Compreignac (87), Razès (87), Saint-Pardoux (87), Saint-Symphorien-sur-Couze (87)  
 Saint-Léger-la-Montagne (87), Saint-Sylvestre (87), Ambazac (87), La Jonchère-Saint-Maurice (87)  
 Bersac-sur-Rivalier (87), Bessines-sur-Gartempe (87), Roussac (87), Saint-Laurent-les-Eglises (87)  
 Saint-Sulpice-Laurière (87)

**Description et intérêt du site**

Les monts d'Ambazac constituent les premiers contreforts de la façade atlantique du Massif Central. Ils s'élèvent de 400 à 700 m d'altitude et abritent quelques alvéoles granitiques occupées par des tourbières. La zone est fortement boisée. Dans la partie centrale persiste une bonne proportion de vieux bois de feuillus (châtaigniers, chênes et hêtres). Néanmoins, certains secteurs ont été plantés en résineux, l'exemple le plus frappant reste le bois des Echelles dans la partie nord du périmètre. La ZNIEFF coïncide avec une limite biogéographique importante. En effet, c'est dans les monts d'Ambazac que l'on voit cohabiter les espèces d'affinité atlantique avec celles d'affinité montagnarde. De nombreuses petites rivières prennent leurs sources dans ce secteur parmi lesquelles : la Couze ou le Vincou pour le bassin de la Gartempe, et les ruisseaux de la Jonchère et de Beuvreix pour le bassin du Taurion.

Au plan botanique, l'intérêt du site est dû à la présence d'espèces liées aux milieux tourbeux, aux landes sèches mais aussi à une flore des zones humides et queues d'étangs. Une des espèces les plus remarquables, au plan de sa répartition régionale, reste la linaigrette engainée. Cette plante inféodée aux tourbières n'est présente qu'en de rares endroits des monts d'Ambazac alors qu'elle est très fréquente dans les tourbières de la montagne limousine.

Au plan faunistique, l'élément le plus remarquable est la présence relativement importante des chauves-souris. En effet, ce périmètre constitue des territoires de chasse pour une quinzaine de chauves-souris (20 espèces sont signalées en Limousin), mais possède aussi de nombreux gîtes de reproduction et d'hivernage. Cet espace constitue ainsi une zone d'intérêt majeur pour ces animaux car ils y trouvent des peuplements feuillus exploités encore de manière traditionnelle (bonne diversité des strates d'âge, nombreux arbres âgés à cavités) et un réseau très dense de sites souterrains (anciennes mines, souterrains, caves et habitations abandonnées). Tout est alors réuni (territoires de chasse, sites de reproduction, sites d'hivernage) pour que les populations de chauves-souris prospèrent. L'abondance des peuplements feuillus et des arbres âgés permet aussi le maintien d'une entomofaune riche. Toujours au plan faunistique, le lac de Saint-Pardoux est un site d'hivernage pour de nombreux oiseaux qui y trouvent une surface en eau importante et une grande quiétude : tadorne de Belon, bernache nonette, harle bièvre, grèbe jougris, balbuzard pêcheur, pipit spioncelle, plongeon imbrin, etc...

Cette ZNIEFF de type II couvre plus de 10 000 hectares; 13 ZNIEFF de type I (N° 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37) ont été définies dans ce vaste périmètre. On se reportera utilement à chacune des fiches correspondantes pour de plus amples précisions sur les milieux, la flore et la faune des monts d'Ambazac.

Quelques sites à chauves-souris ont été proposés au réseau Natura 2000 et plusieurs sites inscrits sont également présents dans cette vaste ZNIEFF.

**Milieux déterminants**

- Landes humides
- Landes sèches
- Hêtraies
- Tourbières acidiphiles bombées
- Mines et passages souterrains

**Espèces déterminantes**

**Faune**

*Mammifères*

- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) (Protection nationale, Directive Habitats)
- Grand murin (*Myotis myotis*) (Protection nationale, Directive Habitats)
- Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) (Protection nationale, Directive Habitats)
- Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*) (Protection nationale)
- Petit murin (*Myotis blythi*) (Protection nationale, Directive Habitats)
- Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) (Protection nationale, Directive Habitats)

*Oiseaux*

- Canard souchet (*Anas dypeata*)

*Insectes*

- Cordulie arctique (odonate) (*Somatochlora arctica*)
- Damier de la succise (lépidoptère) (*Euphydryas aurinia*) (Protection nationale, Directive Habitats)
- Hespérie du brome (Lépidoptère) (*Carterocephalus palaemon / pallas*)
- Miroir (lépidoptère) (*Heteropterus morpheus*)

**Flore**

- Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*)
- Corydalle à vrilles (*Ceratocarpus claviculata*)
- Drosera intermédiaire (*Drosera intermedia*) (Protection nationale)
- Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) (Protection nationale)
- Impatience ne me touchez pas (*Impatiens noli me tangere*)
- Linaigrette engainée (*Eriophorum vaginatum*)
- Rhynchospora blanc (*Rhynchospora alba*)
- Séneçon fausse cacalie (*Senecio cacaliaster*) (Protection régionale)

Inventaire national ZNIEFF conduit par le ministère chargé de l'environnement. Edition 2000.  
 Contact DIREN Limousin  
 8, cours Bugeaud 87000 Limoges - 05 55 11 53 70 - diren@limousin.environnement.gouv.fr  
 Crédit photographique : JGN




Type de Zone : 2

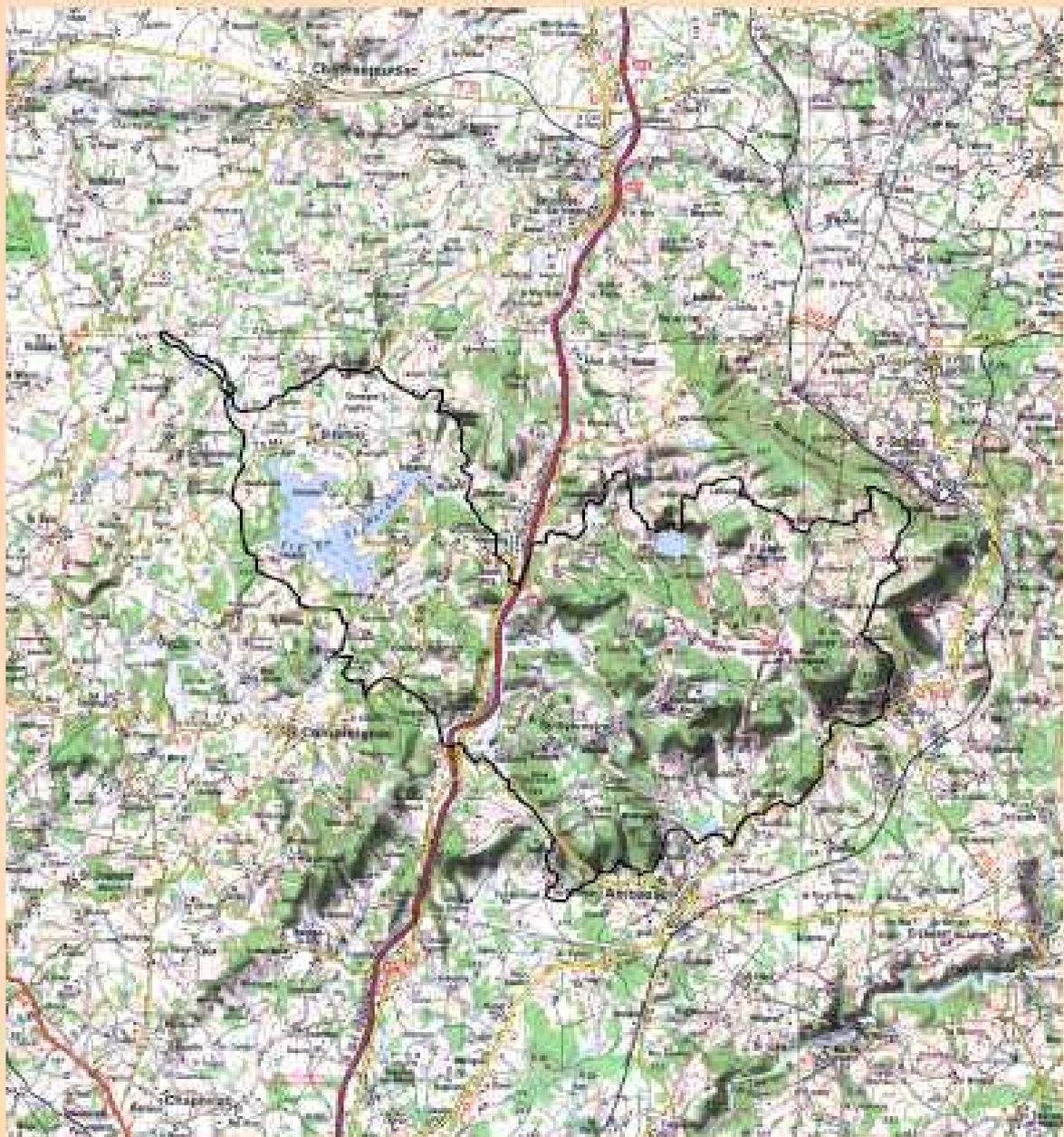
## MONTS D'AMBAZAC ET VALLEE DE LA COUZE



ZNIEFF N° : 24

Surface : 11 262 ha

Echelle : 1/100 000ème



# Annexe III: Convention d'Assistance Technique entre AREVA et le CENL



Convention d'assistance technique entre AREVA et le Conservatoire  
Régional des Espaces Naturels du Limousin

Tourbière de l'Etang Gouillet (Saint-Sylvestre, 87)

**ENTRE :**

- AREVA dont le siège en région Limousin est situé
- 1 Avenue Brugeaud à Bessines sur Gartempe (87)
- Représentée par M. Bruce SCHIRA agissant en tant que *Directeur*

Ci après désigné « AREVA », d'une part,

**ET :**

- La Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, association à but non lucratif fondée le 22 février 1992, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le Décret du 16 Août 1901 ayant son siège
- 6, rue de la Théol, 87510 Saint Gence
- Représenté par M. Henri SKROBOT agissant en qualité de Président

Ci-après désigné « le CREN »,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'intervention du CREN auprès de la société AREVA afin d'assurer la gestion écologique de parcelles attenantes à l'étang de Gouillet, dont AREVA est propriétaire, dans le cadre de mesures compensatoires aux travaux effectués à l'amont de l'étang de la Crouzille.

**Article 2 : Désignation des parcelles**

Les parcelles, objet de la présente convention sont les suivantes :

Commune	Section	Numéro de parcelles
Saint-sylvestre	A	127
		128
		129
		139
		140
		142
		143
		144
		145
		146
		147
		148
		842
Surface totale : 10 ha 26 a 20 ca		

**Article 3 : Programme d'intervention**

L'intervention sur le site est arrêtée selon le schéma ci-après :

Sur proposition d'AREVA, le CEN réalisera une notice de gestion des propriétés désignées à l'article 2. Cette notice détaillera les habitats naturels présents sur le site, fixera des objectifs de conservation ainsi que le descriptif des éventuels travaux qu'il conviendrait de réaliser.

Le CEN proposera chaque année à la société AREVA, un programme de travail comprenant des propositions de travaux d'entretien et/ou de restauration que nous pourrions réaliser ainsi qu'un calendrier et qu'un plan de localisation. Ce programme comprendra également des suivis naturalistes sous forme de rapports de visite.

**Article 4 : Conditions financières**

Le financement apporté par AREVA pour permettre l'exécution des missions confiées au CEN sera fixé chaque année après examen et validation du programme d'intervention prévu à l'article 3.

**Article 5 : Responsabilités**

Le CREN souscrira des polices d'assurances garantissant les risques d'accidents liés à son intervention dans le cadre de la présente convention.

**Article 6 : Contrôle technique**

AREVA pourra s'assurer à tout moment de la bonne exécution des missions qu'elle a confiées au CREN.

**Article 7 : Recherche scientifique – Animation – Information**

En liaison avec le CREN, AREVA pourra autoriser tout organisme ou association spécialisée à mener des études scientifiques ou techniques, afin de concourir à la réussite des objectifs de gestion du site.

**Article 8 : Application, durée et résiliation de la convention**

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature.

Elle est conclue pour une durée de 5 ans.

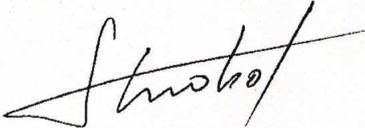
Toute modification d'un accord commun entre les deux parties fera l'objet d'avenant à la présente convention.

Cette convention pourra être résiliée sur demande expresse de l'une ou l'autre partie sous réserve de l'observation d'un délai de six mois.

**Article 9 : Communication**

La présente convention est une convention d'assistance technique entrant dans le champ des mesures compensatoires. Toute opération de communication de la part d'AREVA sur cette opération devra être au préalable soumise au CREN.

Fait à Saint-Gence, le 22 Dec 2011 en double exemplaire.

<p>Le Président du Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin Monsieur Henri SKROBOT</p>  <p><b>CREN LIMOUSIN</b> 6, ruelle du Theil 87510 SAINT-GENCE</p>	<p>Le Directeur régional d'AREVA</p> <p>Le Directeur d'Etablissement B. SCHIRA</p>  <p><b>AREVA Mines</b> Etablissement de Bessines 1, Avenue du Brugeaud 87250 BESSINES-sur-GARTEMPE <small>Sirat 501 493 605 00023</small></p>
--	--

## Annexe IV : Liste provisoire de la flore connue sur le site

Nom latin	Nom vernaculaire	Protection
<i>Agrostis stolonifera</i> L.	Traînasse	
<i>Alnus glutinosae</i> L.	Aule glutineux	
<i>Angelica sylvestris</i> L.	Angélique des bois	
<i>Athyrium filix-femina</i> L.	Athyrium Fougère femelle	
<i>Betula pendula</i> Roth	Bouleau verruqueux	
<i>Blechnum spicant</i> L.	Blechnum en épi	
<i>Calluna vulgaris</i> L.	Callune vulgaire	
<i>Caltha palustris</i> L.	Populage des marais	
<i>Carex echinata</i> Murray	Laîche étoilée	
<i>Carex laevigata</i> Smith	Laîche lisse	
<i>Carex nigra</i> L.	Laîche noire	
<i>Carex paniculata</i> L.	Laîche paniculé	
<i>Carex rostrata</i> Stokes	Laîche terminée en bec	
<i>Castanea sativa</i> Mill.	Chataignier	
<i>Cirsium palustre</i> L.	Cirse des marais	
<i>Cytisus scoparius</i> L.	Genêt à balai	
<i>Deschampsia flexuosa</i> L.	Canche flexueuse	
<i>Dryopteris carthusiana</i> Vill.	Dryopteris des chartreux	
<i>Epilobium palustre</i> L.	Epilobe des marais	
<i>Equisetum fluviatile</i> L.	Prêle des boursiers	
<i>Erica tetralix</i> L.	Bruyère à quatre angles	
<i>Fagus sylvatica</i> L.	Hêtre	
<i>Frangula alnus</i> Ard.	Bourdaine	
<i>Galium palustre</i> L.	Gaillet des marais	
<i>Hedera helix</i> L.	Lierre grimpant	
<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque laineuse	
<i>Holcus mollis</i> L.	Houlque molle	
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Ecuelle d'eau	
<i>Ilex aquifolium</i> L.	Houx à feuilles épineuses	
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. Ex Hoffman	Jonc à tépales aigus	
<i>juncus effusus</i>	Jonc diffus	
<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Lonicéra periclymène	
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav.	Lotier des marais	
<i>Lysimachia vulgaris</i> L.	Lysimaque vulgaire	
<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Tréfle d'eau	
<i>Molinia caerulea</i> L.	Molinie bleue	

## Annexe IV : Liste provisoire de la flore connue sur le site - Suite

<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	
<i>Nathecium ossifragum</i> L.	Nathécie ossifrage	
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All)	Fougère des montagnes	<b>Départementale</b>
<i>Potentilla erecta</i> L.	Potentille dressée	
<i>Pteridium aquilinum</i> L.	Fougère aigle	
<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	
<i>Ranunculus repens</i> L.	Renoncule rampante	
<i>Rubus</i> spp.	Ronces	
<i>Salix acuminata</i> Brot.	Saule roux	
<i>Scirpus sylvaticus</i> L.	Scirpe des bois	
<i>Scutellaria minor</i> Huds.	Scutellaire naine	
<i>Sibthorpia europaea</i>	Sibthorpe d'europe	<b>Régionale</b>
<i>Silene flos cuculi</i> L.	Lychnis fleur de coucou	
<i>Sorbus aucuparia</i> L.	Sorbier des oiseleurs	
<i>Ulex minor</i> Roth	Ajonc nain	
<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	Airelle myrtille	
<i>Viola palustris</i> L.	Violette des marais	
<i>Wahlenbergia hederacea</i> L.	Campanille à feuilles de lierre	

## Annexe V : Liste provisoire des Bryophytes connues sur le site

Taxon/ Référence	A. GOUDOUR, 2007	HUGONNOT, 2012
<i>Polytrichum commune</i>	X	
<i>Sphagnum palustre</i>		X
<i>Sphagnum flexuosum</i>		X
<i>Sphagnum capifolium</i>		X
<i>Sphagnum fallax</i>		X
<i>Sphagnum magellanicum</i>		X

## Annexe VI : Liste provisoire de la faune connue sur le site

	Nom latin	Nom vernaculaire
<b>Mammifères</b>	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	Campagnol amphibie
	<i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758	Chevreuil
	<i>Martes martes</i> Linnaeus, 1758	Martre des pins
	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier
	<i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758	Renard roux
<b>Oiseaux</b>	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue
	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres
	<i>Cyaniste caeruleus</i>	Mésange bleue
	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir
	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Bruant fou
	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert
	<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	Bec croisé des sapins
	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu
	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rouge queue à front blanc
	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois
	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	
<b>Odonates</b>	<i>Aeshna cyanea</i>	Eschne bleue
	<i>Anax imperator</i>	Anax empereur
	<i>Ichnura elegans</i>	Agrion élégant
	<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée
	<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthetrum bleuissant
	<i>Pyrhosoma nymphula</i>	Nymphe à corps de feu
	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	Cordulie à taches jaunes
<b>Lépidoptères</b>	<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce
	<i>Heteropterus morpheus</i>	Miroir
	<i>Ladoga camilla</i>	Petit Sylvain
	<i>Mellicta athalia</i>	Mélitée du Mélampyre
	<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou
<b>Reptiles</b>	<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare